

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4186 du Vendredi 14 Juillet 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CLOTURE DE L'ANNEE PASTORALE 2022-2023 (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Christian Rodembourg a ordonné prêtre le père Déodat Don-Dieu Tandou Bitsindou



L'évêque de Saint Hyacinthe (crosse en main) entouré de ses confrères dans l'épiscopat et du nouveau prêtre (P.10)

70^e ANNIVERSAIRE DU SEMINAIRE SAINT PIE X DE MAKOUA

L'héritage des missionnaires spiritains fructifie



Le ministre d'Etat Firmin Ayessa (2^{ème} à partir de g.), en compagnie de son épouse serrant la main à ses collègues du Gouvernement présents à la messe. Parmi eux: Hugues Ngouelondélé, Jean Rosaire Ibara, Jean-Baptiste Ondaye, qui ont été eux-aussi témoins du jubilé. (P.11)

EDITORIAL

Centrafrique



MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION



UA-2023 : ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

Plus que **6 ans** et quelques mois avant l'ouverture des frontières.
Tous les opérateurs économiques, doivent dès à présent adapter leurs modèles économiques avant l'ouverture des frontières.
L'Afrique ne sera plus qu'un seul espace économique.

CANAL+

OFFREZ-VOUS UN FESTIVAL DE GRAND SPECTACLE

AJOUTEZ 2000 FCFA A VOTRE REABONNEMENT ET PROFITEZ DE + DE CHAINES PENDANT 30 JOURS



NILEDUTCH CONGO FORWARDING AND LOGISTICS

Société anonyme avec Conseil d'administration en liquidation
 Au capital de 10.000.000 de francs CFA
 Siège social : Intersection des rues Côte Matève et Tchionga,
 Immeuble Cube Center, Quartier Ndjindji, BP : 5131, Pointe-Noire
 République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2018-B14-00016

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date, aux Pays-Bas, du 8 juin 2023, reçu au rang des minutes de Maître Noël Mountou, Notaire, sous le répertoire n° 276/MN/023, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 23 juin 2023, sous le n° 4772, folio 119/4, les actionnaires de la société ont notamment décidé :

- la dissolution anticipée de la société, conformément aux dispositions de l'article 200 alinéa 4 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, à compter du 8 juin 2023,

- de nommer Monsieur Boniface CARLE MALALOU en qualité de liquidateur et de mettre fin aux fonctions des administrateurs et du Président Directeur Général.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué le 30 juin 2023, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00558. L'inscription des décisions prises par l'Assemblée générale extraordinaire a été constatée à la même date, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02300.

Pour avis,

Le Liquidateur

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY

NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance,
 Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade
 de la R.D.C, Poto-Poto Centre-Ville B.P. : 2134
 Tel : (242) 05 558 30 17 / 06 660 49 96 / Email : alainmongo2018@gmail.com

Insertion Légale

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 15 Novembre l'an deux mil vingt-deux reçu par le Notaire soussigné ; il a été constitué une Société par actions simplifiées, enregistrée au domaine, le 21 Novembre 2022, F212/144 sous le numéro 4929 aux caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : « HOPE CANCER CENTER CONGO » SAS

Capital Social : CINQ MILLIONS (5.000.000 FCFA) DE FCFA divisé en CINQ CENT (500) ACTIONS de 10.000 FCFA chacune, libérées en totalité.

Siège social : Brazzaville 5, Avenue Gallieni, Immeuble MN Industry (ex C I B) ; Quartier Mpila ; Arrondissement V- Ouenzé.

Objet social :

- Diagnostic médical sur le cancer ;
- Traitement et prise en charge ;
- Dépistages patients ;
- Chirurgie ;
- Radiothérapie, chimiothérapie ;
- Analyse de biologie médicale (laboratoire) ;
- Centre d'oncologie de cancérologie et d'imagerie ;
- Investissements et gestion d'établissements de soins, de services de santé, de diagnostic et de prévention à travers ;
- Le rachat d'établissements existants ;
- Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement, entièrement ou partiellement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

Directrice Générale : Madame Karine Grace MOMBOULI ;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville : le 30 Novembre 2022 sous le numéro RCCM CG / BZV-01 -2022- B 16-00014.

Pour avis

Maître Alain MONGO MOMBOULY, Notaire

FAIRE-PART

Professions temporaire et perpétuelle

La supérieure générale, les religieuses de la Congrégation des sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie au Congo, les familles Ntsiemo et Kimbirima, ont la joie d'annoncer que les sœurs Augustha Souamounou et Aude Milandou émettront respectivement leurs vœux temporaires et perpétuels, le dimanche 23 juillet 2023 à 9h, à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala au cours d'une célébration eucharistique, présidée par Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala.

La supérieure générale, les sœurs et les deux familles invitent à participer ou à s'unir par la prière à cette célébration.

Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire

Elisant domicile en l'Etude de Maître Brislaine KOUTOU,
 Notaire à Pointe-Noire, sis 55, Avenue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en diagonale de CONGO
 BET, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire; Téléphone: 05 575 20 98/06 495 29 93/06 976 66 12

AVIS DE CONSTITUTION

MARTINEZ HERMANOS CONGO

«M.H.C.»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
 AU CAPITAL DE 10.000.000 F. CFA

Siège Social: Arrondissement n°1 E.P. LUMUMBA, quartier centre-ville, immeuble
 restaurant CAICOS 2e étage, en diagonale de l'Hôtel AZUR, Pointe-Noire
 REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte établi en la forme sous seing privé en date du 08 mai 2023, déposé au rang des minutes de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire, le 10 mai 2021, dûment enregistré le 15 mai 2023, sous le folio 094/01, no 0892, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Objet: La société a pour objet dans la République du Congo et dans tous pays membres de la CEMAC, l'exercice du commerce général:

- Importation et exportation des produits alimentaires de toute nature et électroménagers;
- Distribution et commercialisation des produits alimentaires.

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et prestation de services pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe.

Dénomination sociale: MARTINEZ HERMANOS CONGO, en sigle «M.H.C.» ;

Siège social: Centre-ville, immeuble restaurant CAICOS, 2e étage, en diagonale de l'hôtel AZUR, Pointe-Noire - République du Congo ;

Administration: La Gérance est assurée par Monsieur Fatu VASNANI, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2023-B13-00104.

Pour avis,

Le Notaire,
 Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
 Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
 B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
 Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
 Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA

05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

CONGO-KENYA

William Samoei Ruto satisfait de sa visite d'Etat

Le Président Kenyan, William Samoei Ruto, a effectué une visite d'Etat, en République du Congo, du 7 au 9 juillet 2023. Accueilli par son homologue, Denis Sassou-Nguesso, les deux Chefs d'Etat ont eu des entretiens en tête-à-tête au Palais du peuple, à Brazzaville, suivie de la signature de 18 accords de coopération dans divers domaines. A Oyo, dans le département de la Cuvette, où le Président kényan s'est rendu ensuite, il a visité l'abattoir «Bon bœuf», les élevages d'autruches, le ranch Kila et la laiterie d'Edou.



Les deux Chefs d'Etat pendant le bain de foule

Déclaré vainqueur de l'élection présidentielle le 15 août 2022 et investi le 13 septembre, après la confirmation des résultats par la Cour suprême le 5 septembre, le Président William Ruto est arrivé au Congo à la tête d'une forte délégation.

Une visite de travail plus que fructueuse, ponctuée de 18 accords, protocoles, mémorandums d'entente et plan d'action, dans les domaines du pétrole et du gaz; de l'enseignement technique et de la formation professionnelle; l'agriculture et l'élevage; le tourisme; la gestion durable des forêts et le développement; les consultations politiques; les petites et moyennes entreprises; l'artisanat; les mines et la géologie; les communications et les médias; des postes, télécommunications et l'économie numérique; la promotion des coopératives; l'enseignement supérieur et la recherche; l'enseignement primaire et secondaire; les sports; l'exemption de visas pour les passeports diplomatiques, de services et ordinaires, etc.

Pour le Président Denis Sassou-Nguesso, la signature de ces accords est une grande première: «elle concrétise la volonté politique que le Président Ruto et moi, avons déjà exprimée. Nous avons la ferme volonté de développer dans tous les domaines, la coopération entre nos deux pays. Ces accords ne seront pas des

documents de tiroir. Ils doivent être exécutés et nous allons suivre leur exécution. Ça va être des actions concrètes», a-t-il promis.

Parlant de la ZLECAF, le Chef de l'Etat a indiqué qu'il y a en-



Le Chef de l'Etat congolais remettant les oeufs d'autruche à son homologue kényan

core de nombreux obstacles à surmonter, notamment le manque d'infrastructures de base qui constituent un blocage important. «Nous devons sérieusement prendre à bras le corps ce problème. Nous avons la ferme volonté de réaliser une route qui partirait du Kenya, l'Ouganda, jusqu'à Kisangani, en RDC, avec la construction d'un grand port fluvial sur le fleuve Congo et une route-rails entre Kinshasa et Brazzaville», a précisé Denis Sassou-Nguesso.

Sur le dossier climatique, il a affirmé que les pollueurs ne sont pas en Afrique. Par contre, les réserves de carbones

sont sur le continent. «Les pays développés qui sont les principaux pollueurs doivent réaliser que l'Afrique attend des retours», a-t-il soutenu.

«Je suis venu apprendre», a déclaré le Président kenyan, justifiant sa visite d'Etat au Congo. Il a fait savoir que le Kenya souffre des effets du changement climatique. «65% de votre terre est couverte par la forêt. Au Kenya, il n'y a que 25%. Nous ambitionnons le planting de 15 milliards d'arbres. Chaque Kényan doit planter au moins 100 par année. J'ai invité le Président congolais au prochain Sommet de l'Union africaine

qui se tiendra en septembre prochain, afin d'unir nos idées et parler d'une seule voix à la COP 28», a-t-il révélé.

S'agissant de la reprise des vols internationaux de la compagnie Kenya Airways entre Brazzaville et Nairobi, William Ruto a dit qu'il donnera suite au Président Denis Sassou-Nguesso, avant la fin de l'année.

Le samedi 8 juillet, le Président kényan était l'hôte des populations d'Oyo, dans la Cuvette. Son avion a atterri à 14 heures à l'aéroport international d'Ollombo. Après un tête-à-tête avec le Président Denis Sassou-Nguesso, sur le site de Ngol'odoua les bains, dans le district d'Oyo, les deux Chefs d'Etat sont allés visiter quelques activités agro-pastorales, notamment les palmeraies d'Engouémé, l'abattoir «Bon bœuf», le ranch kila, les élevages d'autruches et la laiterie d'Edou.

A signaler que le Président Denis Sassou-Nguesso a également reçu à Oyo, le 9 juillet dernier, le Président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Centrafrique

Nous jouons au yoyo avec nos Constitutions. L'Afrique semble marquée par l'attrait des régimes à longue durée, voire à durée indéfinie et osciller devant les obligations qu'impose la démocratie que nous avons tous à la bouche. Les opinions semblent ballotées entre la volonté de brider les régimes qu'elles élisent (parfois) et le risque de voir ceux-ci se comporter en propriétaires de la volonté de leurs peuples.

Ce dilemme est parfaitement illustré au cours de ce mois de juillet par les derniers événements au Sénégal, au Gabon et en Centrafrique. Il y a deux semaines, le Sénégal était en ébullition autour de l'intention prêtée au Président Macky Sall de briguer le mandat de trop. On le sait maintenant : il ne se succédera pas à lui-même et, en principe, laissera jouer le jeu de la démocratie comme le préconisent les textes. Mais, entre l'accusation d'une partie de la classe politique et les éclaircissements portés, les tensions ont fait plus de 16 morts.

Dans deux semaines, la République Centrafricaine se risque dans un exercice qui pourrait la rapprocher du temps d'agitation que vient de vivre le Sénégal. Le référendum constitutionnel de la fin de ce mois invite les Centrafricains à préférer le septennat au quinquennat présidentiel actuel. Il les invite aussi à ne pas limiter le nombre de mandats pour le Président Faustin-Archange Touadéra. Dans les faits, le président centrafricain se hissera au diapason de ses confrères d'Afrique Equatoriale. Ils se démarquent du reste de l'Afrique avec des régimes dont la moyenne au pouvoir dépasse largement la décennie.

Le Gabon prend lui aussi la voie de la durée. Le Président Ali Bongo Ondimba, 14 ans au pouvoir, a déclaré la semaine dernière, qu'il était candidat à un troisième mandat (que la Constitution ne lui interdit pas). Donc : pas de troisième mandat au Sénégal ; vers un troisième mandat au Gabon, et vers un mandat illimité en Centrafrique. C'est l'Afrique de la démocratie qui s'illustre ici. Partout, la proclamation de la démocratie comme mode de gouvernement est le leitmotiv de la théorie. Aucun de nos pays ne s'y dit opposé, mais tous rudent pour se donner un succédané d'équivalence : avenir d'incertitudes.

Albert S. MIANZOUKOUTA

HAUSSE DE PRIX DU CARBURANT

«Ce n'est pas un diktat du FMI !»

Dans le cadre de l'exécution des 48 mesures arrêtées avec le Fonds monétaire international (FMI), le Gouvernement va procéder le 15 juillet à l'augmentation du prix de l'essence à la pompe de 30%, soit une hausse de 150 F.CFA. Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso était les 3 et 4 juillet derniers face au patronat congolais, aux représentants des associations des transporteurs en commun, des associations des consommateurs, les représentants des confessions religieuses ainsi que de la police et de la gendarmerie nationale. Pour leur annoncer la décision et mesurer l'impact de cette hausse et du contenu des accords signés avec le FMI.

Vendue à 625, l'essence à la pompe passera à 775 F.CFA le litre. Le Premier ministre a rappelé que le Congo avait conclu avec le FMI, un programme de facilité élargie de crédits, assorti de 48 mesures qu'il fallait respecter.

Pour Anatole Collinet Makosso, le passage à la 3^e revue était conditionné par l'augmentation du prix à la pompe des produits pétroliers de

65%. «Ceci n'est pas un diktat du FMI. C'est un programme que nous avons conclu nous-mêmes. Nous devons aussi comprendre que c'est une réalité économique pour permettre une gestion optimale et un fonctionnement normal des sociétés de production et de distribution de produits pétroliers de chez nous. Le FMI nous a simplement conseillé», a-t-il justifié.

Et d'indiquer: «Nous sommes



Anatole Collinet Makosso

producteurs de pétrole. Nous avons une partie du brut qui nous revient. On aurait pu le vendre à l'étranger. On envoie seulement une partie. L'autre partie est transformée sur place. Ce brut est mis à la disposition à la CORAF qui le transforme, raffine et l'envoie

à la pompe. Par rapport aux charges, le prix du carburant devrait être à 1000 F.CFA, le litre de l'essence. Le Gouvernement a dit qu'on ne devrait pas vendre à ce prix-là. D'où la subvention pour que les prix restent bas, alors que cet argent aurait servi à financier

la santé, les voiries urbaines, assainir la ville. Autour de nous, tous les pays ont augmenté les prix du carburant. C'est une réalité économique. Le FMI a conditionné l'évaluation de la troisième revue à l'augmentation des prix de carburant. Nous avons décidé d'augmenter de 30% le super. Pour le gas-oil, nous le serons en décembre ou janvier prochain. Entre temps, nous allons préparer un certain nombre de mesures d'accompagnement pour que le peuple comprenne l'importance de ce que nous sommes en train de faire».

Le patronat congolais a pris acte du contenu de cette communication et a sollicité que le Premier ministre autorise d'échanger avec les ministres sectoriels. «Ensuite, nous reviendrons vers lui pour débattre les mesures que le secteur privé va proposer pour palier à l'impact lié à cette augmentation dans un contexte

économique très difficile», a déclaré Paul Obambi.

Cette décision a été plutôt bien reçue par les associations des transporteurs en commun qui attendent des pouvoirs publics des mesures d'accompagnement. «La dernière augmentation du prix du carburant remonte à 1994. Ces tarifs sont restés les mêmes jusqu'à aujourd'hui. Nous pensons que nous allons nous asseoir avec le Gouvernement pour voir comment satisfaire les usagers et les patrons. Nous attendons les mesures d'accompagnement. Nous demandons à la population de ne pas s'inquiéter. L'intersyndicale est bien placée, nous allons regarder ce qui va arriver avec les pouvoirs publics», a déclaré Bienvenu Mabilia, vice-président de l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ECONOMIE

Mettre fin aux subventions des carburants

La Banque mondiale a présenté, vendredi 30 juin 2023 à Brazzaville, la 10^e édition du rapport de suivi économique et financier du Congo intitulé «Réformer les subventions aux carburants». Ce document préconise, entre autres mesures, la suppression des subventions aux carburants pour libérer des ressources et investir davantage dans les infrastructures.

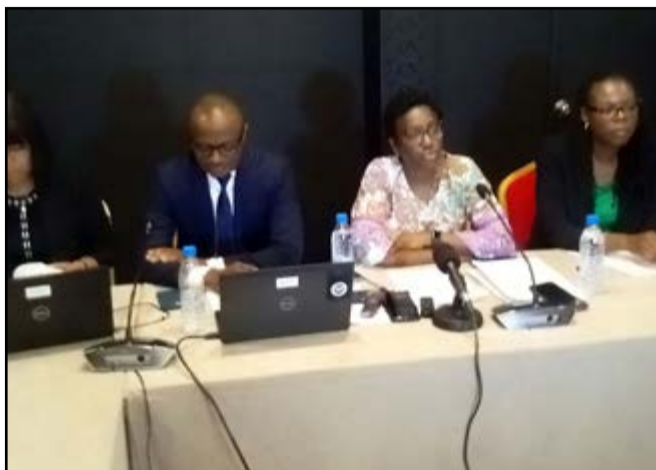
Il propose également des mesures à mettre en œuvre à court terme pour sortir le Congo du surendettement, ainsi que des mesures pour accélérer le développement du capital humain et renforcer la gouvernance et les institutions pour diversifier l'économie et soutenir la croissance économique.

Ce rapport a été présenté auprès des partenaires économiques et financiers du Congo, à travers un atelier de dissémination ouvert et clôturé par Mme Korotoumou Ouattara, représentante de la Banque mondiale au Congo en fin de mandat.

L'exposé de la présentation a été fait, successivement, par Mme Mervy-Ever V. Vilpoux, économiste statisticienne, et Mme Marilyne Mafoboué Youbi, économiste, sous la supervision de Vincent de Paul Tsoungui Belinga, économiste principal de la Banque mondiale. Le rapport de 45 pages couvre dans sa première partie les développements macroéconomiques de l'année 2022 ainsi que les perspectives pour la période 2023-2025. La deuxième partie du rapport analyse le thème principal, proposant des options de réformes basées sur l'expérience internationale dont les autorités peuvent s'inspirer.

Pour les conférenciers, les subventions aux carburants fossiles représentent une charge budgétaire importante pour le pays et détournent les ressources d'autres utilisations tel que l'investissement dans les infrastructures ou le développement humain. Si, les subventions aux carburants visent à soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs, et plus particulièrement celui des plus vulnérables, malheureusement, ces subventions profitent, dans les faits, aux couches les plus riches de la population. Par exemple, les 10 % les plus riches consomment respectivement 77 et 73 % du diésel et de l'essence dans le pays, tandis que les 10 % les plus pauvres en consomment moins de 1%. Le rapport souligne que l'inflation a été continue et la hausse des prix des denrées alimentaires exacerbe les difficultés socioéconomiques. Il estime que 56 % de la population souffre déjà d'une insécurité sévère et la pauvreté demeure élevée

avec plus d'un Congolais. Cette édition a donné quelques principes généraux tirés de l'expérience des pays qui ont procédé à des ajustements des prix des carburants. Parmi les mesures, il faut calibrer les ajustements de prix par produits pétroliers; adopter un mécanisme de lissage des prix qui permette de s'ajuster face à la volatilité excessive des prix internationaux; échelonner la réforme; et engager des consultations avec les parties prenantes et mener des campagnes de communication. Le rapport illustre sur la base de l'expérience des autres pays que la diversité des mesures d'accompagnement possibles fait en sorte que les ajustements des prix des carburants soient socialement acceptables et avec un impact limité sur les couches les plus vulnérables. Il s'agit, notamment de: ren-



Mme Korotoumou Ouattara (au milieu) entourée des économistes

forcer les filets de protection sociale; améliorer la transparence de la gestion des finances publiques; augmenter les dépenses sociales publiques; et accroître les investissements publics structurels productifs. Mme Korotoumou Ouattara a rassuré que «l'économie congolaise devrait continuer à se remettre progressivement de la longue période de la récession récente avec le PIB qui devrait croître en 2023-2025. Cependant, les risques pesant sur les perspectives sont orientés à la hausse et comprennent, entre autres, l'incertitude sur la production pétrolière, la volatilité des prix du pétrole, et une escalade de la guerre en Ukraine et ses répercussions».

Philippe BANZ

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Mohammad Javad Shariati chez Dieudonné Bantsimba

Le président du Conseil départemental et municipal, député-maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a reçu en audience le jeudi 6 juillet 2023, M. Mohammad Javad Shariati, ambassadeur de la République Islamique d'Iran, auprès des deux Congo, basé à Kinshasa (RDC). Les deux interlocuteurs ont décidé de renforcer leur lien de coopération à travers la signature très prochaine d'un accord de partenariat entre les villes de Téhéran et de Brazzaville, dans le domaine de l'assainissement et la salubrité.



Les deux interlocuteurs pendant l'audience

Leurs échanges ont porté sur les questions d'intérêt commun et dans le domaine de la diplomatie entre la République Islamique d'Iran et la République du Congo; entre les villes de Téhéran et Brazzaville, notamment sur les problèmes d'assainissement et des antivaleurs.

«Chaque pays a un défi particulier à relever: celui de la diversité et de l'organisation de ses services. L'assainissement, l'industrie, les antivaleurs et la salubrité sont des défis à relever pour les pays en voie de développement dont les populations vivant en villes et dans les zones rurales sont en difficulté et sollicitent des services d'aide et de soutien pour leur développement, tout en se donnant les moyens nécessaires», a souligné le diplomate iranien.

Dieudonné Bantsimba a indiqué, pour sa part, que la mairie de Brazzaville était disposée à collaborer avec les partenaires qui le désirent afin que les conditions de vie des populations s'améliorent dans le domaine de la salubrité et de l'assainissement. «Brazzaville doit renaître de ses cendres d'une grande capitale où il fait bon vivre».

Pascal BIOZI KIMINO

247^e ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DES ETATS-UNIS

«Pour une Amérique toujours meilleure»

A l'occasion de la célébration du 247^e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, Eugene Young, ambassadeur des USA au Congo, a organisé le 6 juillet 2023 dans le jardin de l'ambassade, à Brazzaville, une réception officielle. Le Gouvernement était représenté par le ministre d'Etat, ministre du Commerce et des approvisionnements, Alphonse Claude N'Silou. On notait aussi la présence des plusieurs autres ministres, des ambassadeurs, chefs de missions diplomatiques et de quelques personnalités et invités.



Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou et l'ambassadeur Eugene Young

La cérémonie a débuté par la présentation des couleurs nationales des Etats-Unis et l'exécution des hymnes nationaux des deux pays.

Dans son allocution, Eugene Young a remercié les invités venus pour la circonstance. «Vous êtes ici, parce que vous êtes nos partenaires, nos homologues, nos anciens boursiers, nos collègues diplomates et, surtout, nos amis. Nous vous avons invités parce que nous voulons partager notre fierté, nos espoirs et nos rêves pour une Amérique toujours meilleure», a-t-il déclaré. Pour l'ambassadeur, cette

journée est une étape importante de l'histoire des Etats-Unis, «une journée consacrée à la réflexion et au parcours de mon pays. Pour apprendre à nous connaître, il faut comprendre le leadership des Etats-Unis», a-t-il dit.

Il a indiqué que le partenariat des USA avec l'Afrique commence par ses ambassades qui existent dans pratiquement tous les pays. «En République du Congo, cet engagement commence avec nos équipes au sein de l'ambassade. Chacun de nous apporte une contribution importante à notre relation bilatérale», a affirmé Eugene Young.

Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou a souligné sa satisfaction quant aux «relations d'amitié

et de coopération exemplaires qui lient nos deux pays et nos deux peuples amis, ainsi que la grande estime réciproque qui caractérise les rapports entre nos deux Chefs d'Etat». Il a réitéré la détermination du peuple congolais à œuvrer de concert avec l'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville et le Gouvernement américain pour la consolidation de ces liens d'amitié et de coopération bilatérale et leur renforcement dans tous les domaines sur la base de principes de démocratie et des valeurs d'ouverture, de dialogue, de paix et de rapprochement entre les peuples.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

OFFICE DE MAITRE PASCALE ROSETTE MPOUO NOTAIRE A BRAZZAVILLE
Immeuble Billal II, 2^{ème} étage, Appartement Q-031 / S
En face de l'Ambassade de la Russie, Centre-Ville
Tel : 06-505-63-05 ; 05-529-61-33 / Email : pascalempouo@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

«BGRK ASSURANCES»

Société A Responsabilité Limitée
Capital : VINGT MILLIONS (20.000.000) Francs CFA
Siège : n°33 bis rue Mouléké, Ouenzé/Brazzaville
RCCM : CG-BZ-01-2023-B12-00155

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant Acte authentique portant Statuts reçu par Pascale Rosette MPOUO, en date à Brazzaville du 09 Mai 2023 dûment enregistrés à Brazzaville, à la recette des impôts de Ouenzé, sous Folio 090/2 n° 1599, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : BGRK ASSURANCES

FORME : Société A Responsabilité Limitée

Objet : Intermédiaire en assurances.

Siège : Rue Mouléké n°33 bis Ouenzé-Brazzaville

Capital : Le capital social est fixé à la somme de VINGT MILLIONS (20.000.000) FRANCS CFA divisé en Deux mille (2000) parts, chacune de Dix Mille (10.000) FRANCS CFA, numérotées de I à 2000 souscrites et libérées entièrement ainsi qu'il résulte de la Déclaration Notariée de souscription et de versement établie 09 Mai 2023, enregistrée sous le Folio 090/3 n° 1600.

L'Assemblée Générale Constitutive, en date à Brazzaville du 13 Avril 2023, enregistré sous le Folio 090/4 n°1601, a nommé Messieurs GANGOUÉ Albertrin Darvilly Bruge et KONGOLO NDOBA Reagane en qualité de Gérants.

Durée : 99ans

R.C.C.M.: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZ-01-2023-B12-00155 du 30 Juin 2023.

Dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour Avis
Maître Pascale Rosette MPOUO
Notaire

COOPERATION

Remise de matériel d'intervention au ministère de l'Intérieur

L'ambassade de France au Congo, à travers son service de sécurité intérieure, a procédé à la remise d'un équipement d'intervention au ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du développement local. La cérémonie s'est déroulée, le 30 juin à Brazzaville, en présence des membres du Conseil de commandement de la Police et d'autres personnalités.

Ce don s'inscrit dans le cadre de la coopération entre le Congo et la France dans le domaine de la sécurité civile. Constitué de quinze tonnes d'équipements d'une valeur de 80.000 euros, environ 52,4 millions de F.CFA, ce don est indispensable dans des interventions contre les incendies. Selon M. François Barateau, ambassadeur de France au Congo, «les pompiers du Congo auront désormais à leur disposition plus de quatre cents tenues de feu, trente casques, plus de cent cinquante tenues de service général, des tuyaux d'aspirations et d'autres équipements... Par son service de sécurité intérieure, l'ambassade de France s'investit avec énergie pour accompagner le commandement de la sécurité civile dans son développement, son offre de sécurité au bénéfice de la population congolaise», a-t-il souligné.



L'échantillon du don offert

Il s'est réjoui de ce que, «l'ambassade de France met en œuvre de nombreuses missions d'expertise civile dans le domaine de la sécurité civile dont la dernière se termine, d'ailleurs, aujourd'hui. Je suis persuadé que cet équipement participera de façon concrète à améliorer le noble service de secours à personne en danger en République



François Barateau remettant l'échantillon du don à Raymond Zéphirin Mboulou qui l'a transmis au général Ngoto

du Congo. Je formule le vœu que le don ainsi offert soit suivi de nombreuses autres». M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du développement local, s'est réjoui de recevoir ce don, avant de saluer les bonnes relations entre la France et le Congo dans tous les domaines, et qui ont toujours apporté des résultats escomptés. «Nous sommes heureux de constater que la France continue d'accorder un intérêt et une attention dans l'organisation et le fonctionnement de notre sécurité civile dont le commandement ne cesse de nous rapporter l'engagement, la volonté et la détermination que manifeste le commis-

saire de police Marwan Laraich, chef de service de coopération internationale, attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France au Congo. Depuis son entrée en fonction, les offres de formation se sont multipliées. Il ne se passe une seule année sans que les sapeurs-pompiers congolais en bénéficient», a-t-il affirmé.

Puis s'en est suivie la signature du procès-verbal entre les deux parties, par le général de police de 1^{ère} classe, Albert Ngoto, commandant de la Sécurité civile et le commissaire de police Marwan Laraich.

EUDOXISE

FETE NATIONALE

L'ambassade du Rwanda au Congo a commémoré sa Journée de libération

La communauté rwandaise vivant au Congo était en fête mardi 4 juillet 2023, à l'occasion du 29^{ème} anniversaire de la Journée de la libération du Rwanda. La cérémonie marquant cet événement a eu pour cadre l'hôtel Radisson Blu à Brazzaville, sous l'égide de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Rwanda en République du Congo, Théoneste Mutsindashyaka. Elle a réuni plusieurs ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques en poste au Congo, en présence de deux membres du gouvernement.

La date du 4 juillet est devenue une date mémorable au Rwanda; elle symbolise la victoire des combattants du FPR, le 4 juillet 1994. Ce jour-là, l'armée patriotique rwandaise dirigée à l'époque par son commandant suprême le général-major Paul Kagamé a pris la ville de Kigali, mettant fin au régime qualifié de génocidaire. Cette journée est désormais commémorée chaque année par les plus de 13 millions de Rwandais. Depuis 29 ans, le Rwanda se souvient de la date du génocide de qui a opposé les hutus et les tutsis, et a été à l'origine du massacre de plus d'un million de ses citoyens, en 1994. Un jour durant lequel sont organisées une série d'activités visant à raffermir la solidarité, l'unité et la fraternité entre les filles et fils du pays des mille collines. Cette date pour tout Rwandais, est celle de la renaissance et du renouveau d'un pays qui en Afrique est

devenu une référence. Le dirigeant actuel a mis en place un système qui a réconcilié ses compatriotes et reconstruit le pays. Il a établi un nouveau règne qui a permis une croissance économique aux allures galopantes, après avoir tiré les leçons d'une tragédie jamais vécue en Afrique. Ainsi, dans son allocution, l'ambassadeur du Rwanda a édifié ses invités sur la symbolique de cette date. «La date du 4 juillet est une date très importante dans l'histoire du Rwanda. Cette date marque la victoire de l'armée patriotique rwandaise sur les forces génocidaires, mettant fin au génocide perpétré contre les tutsis en 1994», a-t-il précisé. Lors du génocide, a-t-il rappelé, les infrastructures de base étaient détruites, le tissu social déchiré, toutes les conditions étaient réunies pour que le pays devienne un état défaillant. Mais, selon lui, grâce au leadership éclairé du président Paul Kagamé,



L'ambassadeur Théoneste Mutsindashyaka prononçant son discours en présence du ministre Denis Christel Sassou Nguesso

le pays a pris un autre tournant. La page la plus sombre de son histoire a été tournée. Le pays s'est reconstruit des cendres du génocide pour devenir un havre de paix et de sécurité. Le pays a aussi connu un développement économique et social impressionnant. Il est devenu une des économies à croissance rapide au monde, enregistrant une croissance économique moyenne de 7,5% depuis 2000. Son indice de développement humain a atteint les sommets. L'ambassadeur du Rwanda a dévoilé la vision du développement du président Kagamé, fondée sur trois concepts: unité, penser grand et être responsable. Il a salué l'amitié congolo-rwandaise manifestée au plus haut niveau par les deux chefs

d'Etat: Denis Sassou-Nguesso et Paul Kagamé.

Le gouvernement a été représenté à cette cérémonie par le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé Denis Christel Sassou-Nguesso. Il avait à ses côtés son collègue Juste Désiré Mondele, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local. Agrémentée par le groupe de l'artiste musicien rwandais Intore Masamba, cette cérémonie sur le thème: «Ensemble nous prospérons», a été également marquée par l'exécution des hymnes des deux pays: La Congolaise et Rwanda Nziza.

Aristide Ghislain NGOUMA

COUP D'OEIL EN BIAIS

Mesures contre la vie chère, la société civile en veut plus

Pour atténuer les effets de l'augmentation du prix du carburant sur l'économie et la vie quotidienne de la population, le Gouvernement congolais a annoncé les premières mesures d'accompagnement, notamment la suspension du règlement de la taxe de scannage au port de Pointe-Noire, ainsi que le paiement du certificat de contrôle de la conformité des marchandises avant embarquement à destination de la République du Congo. Tout en saluant ces deux mesures, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) de Mermans Babounga Ngondo recommande l'implication de toutes les parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, le patronat et les associations des consommateurs. Il suggère comme autres mesures d'accompagnement l'institution d'un «impôt de solidarité de 35% prélevé sur toutes les indemnités des citoyens nommés à de hautes fonctions civiles et militaires et ceux assumant des fonctions et des mandats politiques». Il n'est pas trop tard pour bien faire.

Augmentation du prix du litre du super : exigence du FMI ou pas?

Lorsque le Gouvernement affirme que les augmentations des prix du carburant à la pompe depuis janvier dernier résultent des «exigences du FMI (Fonds monétaire international)», le secrétaire exécutif de l'O2CD, Mermans Babounga Ngondo pense, plutôt, qu'il s'agit «des accords convenus entre le Gouvernement et l'institution de Bretton Woods».

La justice populaire peut désormais coûter cher

Le Sénat est préoccupé par la montée de la justice sauvage des habitants de Brazzaville et de Pointe-Noire face aux violences des kuluma et des bébés noirs. Ces populations se font justice, tuant ou brûlant les malfrats qu'ils attrapent. Interpellé par le Sénat, le Gouvernement, par le truchement du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, a condamné cette forme de représailles et laissé penser que les pouvoirs publics ne laisseront pas prospérer de telles actions.

CEPE 2023 : taux de réussite maximale pour les Plateaux

Sur 133.547 inscrits, 112.525 candidats (dont 57.036 filles) ont décroché, cette année, leur premier diplôme scolaire, soit un taux de réussite de 81,31%. Le taux de réussite maximale n'est détenu ni par Brazzaville (84,50%) ni par Pointe-Noire (88, 85%), mais par le département des Plateaux (99,98%). Les deux plus grandes agglomérations du pays ne figurent même pas dans le Top 5. Elles sont devancées au classement par le Kouilou (92,76%) arrivé deuxième, la Cuvette (92,23%) troisième, la Cuvette Ouest (91,78%) et la Likouala (89,45%) respectivement quatrième et cinquième. Le taux de réussite minimale a été enregistré par la Sangha (51,34%), «dernier de la classe», dirait l'autre.

Quand des chauffeurs se distribuent des injures

Une engueulade a failli dégénérer mardi 11 juillet 2023 quand des automobilistes se sont retrouvés avec des voitures coincées sur l'avenue de l'OUA, au croisement avec l'impasse menant à la CAPPED, dans le périmètre du marché Total de Bacongo. L'un voulait forcer le passage alors qu'il n'avait pas la priorité. Les plus indisciplinés des automobilistes ignorent les dispositions du code de la route. Sur nos routes, il n'est pas rare de voir des chauffeurs se distribuer des injures. Bon nombre d'entre eux ont adopté ce comportement. Certains ignorent-ils que comme la diffamation, l'injure peut constituer un délit ou une contravention, selon les conditions dans lesquelles elle est proférée et peut être passible d'une amende ou d'une prison?

Des coups de canon qui ont rappelé un passé trouble

Vingt et un coups de canon ont salué l'arrivée, vendredi 8 juillet 2023 à Brazzaville, du président kényan William Ruto, pour une visite d'Etat de soixante-douze heures qui l'a conduit à Oyo, le jour suivant. Seulement, voilà: les habitants non informés des quartiers périphériques de l'aéroport international Maya-Maya, ont été perturbés par ces coups de canon matinaux qui leur ont subitement rappelé un passé trouble pourtant éloigné. Finalement, ils ont fini par savoir ce qui se passait, surtout à cause du bouclage des grandes artères et du ralentissement de la circulation dans certains quartiers de la capitale.

LA SEMAINE
AFRICAINNE,
VOTRE JOURNAL

ATTENTION ! ATTENTION ! LA ZLECAF ARRIVE !



MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

UA-2023 : ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

Plus que **6 ans** et quelques mois avant l'ouverture des frontières.
Tous les opérateurs économiques, doivent dès à présent adapter leurs modèles économiques avant l'ouverture des frontières.
L'Afrique ne sera plus qu'un seul espace économique.

L'Union africaine a demandé aux Etats et Gouvernements d'accélérer la mise en œuvre de la ZLECAF. Il ne reste plus que 6 ans pour la République du Congo avant la disparition de toutes les frontières, c'est-à-dire de toutes les barrières douanières. Il est grand temps pour les opérateurs économiques, les commerçants congolais de prendre au plus vite des dispositions pour affronter la compétition qui arrive à grands pas. Ils doivent être prêts, car dès l'ouverture des frontières, de nombreux produits africains vont rentrer au Congo sans payer la douane. Ils coûteront moins cher. Il faut donc produire en quantité mais aussi en qualité pour pouvoir exporter le made in Congo vers les autres pays africains, dans toute l'Afrique.

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ- SOMBO
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire
03, Avenue Fayette TCHITEMBO, en diagonale de Caffé Torino 1^{er} étage,
B.P :469 / Tél. : 05.031.39.32/06.885.49.40
Email : mbissi.notaires@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

ALTERNATIV Congo
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de FCFA : 1.000.000
Siège social: Pointe-Noire, centre-ville, 08 rue KILONGO vers l'hôtel Ngalambi (République du Congo)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ- SOMBO, en date du 25 mai 2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée " **ALTERNATIV CONGO**" dont les caractéristiques suivent :

Capital : 1.000.000 F CFA

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement, en République du Congo et éventuellement dans les Etats parties de l'Acte Uniforme OHADA même sous forme de participation:

-Vente et distribution des produits anti moustiques pour la peau, des anti moustiques en diffusion tel que les aérosols que l'on pulvérise dans l'habitat ou à l'extérieur ; des diffuseurs électriques que l'on recharge, des solutions pour diffuseurs enrichies en huiles essentielles naturelles (orange, citronnelle de java, eucalyptus etc ; équipements extérieurs de jardin)

Le mélange d'ingrédients biologiques notamment pour les produits anti-moustiques pour la peau, est certifié Ecogarantie, l'un des labels bio les plus exigeants au niveau européen, qui garantit au consommateur :

- L'utilisation de procédés respectueux de l'environnement et de la santé humaine
- Une utilisation responsable des ressources naturelles
- L'absence d'ingrédients pétrochimiques

L'ensemble des substances actives végétales pour les produits anti-moustiques pour la peau sont issues de cultures raisonnées et biologiques.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme pour la modification des statuts.

Durée : 99 ans

Gérante : Madame Julia FELLAY

Statuts enregistrés à Pointe-Noire Centre folio 108/38 du 08 juin 2023 sous le n°4314 RCCM N° CG-PNR-01-2023-B13-00128

Pour insertion,
Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION

«GIGA BUSINESS CONGO» S.A.R.L.U.
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social : 29, RUE MBACKAS, POTO-POTO, Brazzaville.
RCCM : CG-BZV-01-2023-B13-00280.
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 19 juin 2023, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 20 juin 2023, sous Folio 110/16, numéro 1752, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.) ;

Dénomination: «GIGA BUSINESS CONGO» ;

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo :

- La vente d'appareils électroniques ;
- La vente des produits électroménagers ;
- La quincaillerie.

Siège social: 29, rue Mbackas, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo ;

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du

Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 19 juin 2023 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 20 juin 2023, sous folio 110/14, numéro 1750, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique ;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 19 juin 2023, Monsieur BATHILY Mamadou, de nationalité malienne, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée ;

Immatriculation au RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 26 juin 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B13-00280.

Fait à Brazzaville, le 05 juillet 2023

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

SOMMET DE LA CEDEAO A BISSAU

Pour la mise en place d'une Force militaire

Bissau, la capitale de la Guinée-Bissau a accueilli, le 9 juillet 2023, la 63e session de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui a été largement consacrée aux trois pays membres (Mali, Burkina Faso et Guinée) dont les dirigeants sont issus de coups d'Etat militaires et ont tous promis d'organiser les élections devant mettre un terme aux régimes actuels.

Le sommet a réuni une dizaine de Chefs d'Etat. Le Président sortant Umaro Sissoco Embaló a pris la parole pour appeler à plus de solidarité dans l'espace de la CEDEAO, mais aussi, à plus d'unité au sein de l'espace communautaire. Plusieurs dossiers ont été débattus, comme, les inquiétudes de nombreux pays de la sous-région après l'annonce du retrait du Mali de la Mission de maintien de paix de



Les Chefs d'Etat de la CEDEAO étaient réunis à Bissau

l'ONU (MINUSMA). Autre sujet débattu, la situation des juntes au pouvoir au Mali, en Guinée et au Burkina Faso qui sont un casse-tête pour l'institution sous-régionale. Ces trois pays ont été suspendus des organes décisionnels de la CEDEAO, après les prises de pouvoir par les militaires, respectivement en 2020, 2021 et 2022. Ils ont demandé, en vain, le 10 février la levée de leur suspension de l'organisation et de l'Union africaine (UA). Le Mali et la Guinée avaient également été soumis à d'autres sanc-

tions, en partie levées, l'an dernier à Accra, au Ghana. Dans ces trois pays des chronogrammes pour l'organisation de scrutins ont été déjà fixés par la CEDEAO et par les autorités de transition. Les Chefs d'Etat ouest-africains ont noté les avancées réelles vers l'organisation de ces élections. Au Mali, malgré la tenue d'un scrutin référendaire, la CEDEAO attend avec impatience la suite. En Guinée, la transition tatonne. Au Burkina Faso, l'insécurité gagne du terrain malgré les efforts consentis, relèvent les

observateurs.

Face au terrorisme et aux changements anticonstitutionnels, la Conférence des Chefs d'Etat a réfléchi à la mise en place d'une Force militaire. Les experts ont travaillé pour lutter contre le terrorisme dans la sous-région et les coups d'Etat anticonstitutionnels. Leurs réflexions ont débouché sur le souhait de la mise sur pied d'une force d'intervention, il est question d'une brigade de 1650 hommes déployables. Outre ses deux missions principales, cette force pourrait aussi être déployée pour rétablir l'ordre constitutionnel partout où il est menacé dans un pays de la communauté. Les participants au sommet ont fait des observations et bientôt, les chefs militaires des pays membres de la CEDEAO vont organiser une nouvelle rencontre pour boucler le dossier.

Alain-Patrick MASSAMBA

CAMEROUN

La start-up UKUZOLA au chevet des jeunes entrepreneurs

Tenue par un collectif d'experts, la start-up UKUZOLA au Cameroun, fondée par Viviane Bondoma, économiste du développement, a l'ambition d'être un modèle de réussite. C'est une start-up house solidaire qui soutient les entrepreneurs du pays dans la transition sociale et climatique. Sa conviction est qu'il n'y aura pas 250 millions de réfugiés climatiques en 2050!

D'après UKUZOLA, des pays comme le Cameroun sont très dynamiques et regorgent de projets afro-centrés, engagés et innovants sur le plan social et environnemental, qui peuvent changer l'avenir. Et que 90% de ces projets échouent à 5 ans, car leurs créateurs ne peuvent pas s'y consacrer pleinement. Ceux-ci, en proie à la précarité financière, se contentent de petits boulots pour survivre au quotidien.

Ce qui, pour UKUZOLA est une perte sèche pour ces pays, et un retard accumulé pour la planète tout entière. Il s'agit en effet, d'envisager la manière de réussir à limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré, qui est un objectif fixé par l'Accord de Paris signé en 2015, sans intégrer les innovations sociales et environnementales des pays en développement.

C'est dans ce contexte, que la fondatrice de UKUZOLA a lancé cette initiative novatrice. L'initiative s'emploie à accélérer la transition écologique et sociale dans les pays en développement. Elle vise à donner à tous des chances égales d'entreprendre et à relever les défis de notre monde en commun, pour le rendre plus juste et plus durable.

UKUZOLA est une expertise



UKUZOLA mobilise les jeunes entrepreneurs d'Afrique dans le combat contre les changements climatiques

transversale qui propose plusieurs ouvertures. A travers son concept coliving solidaire, l'initiative offre aux jeunes entrepreneurs d'Afrique centrale la possibilité de bénéficier d'un logement gratuit ainsi que de la restauration, pour qu'ils puissent se concentrer à 100% sur leurs projets. L'initiative propose également un accompagnement complet, qui en plus de l'hébergement, offre aux jeunes une gratification mensuelle, afin de les soutenir financièrement; un accompagnement entrepreneurial, grâce à un partenariat avec un incubateur; un accompagnement en politique de genre et en politique RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), pour des projets alignés avec les objectifs de développement durable.

Dans l'optique de transmettre des valeurs fortes et mobilisatrices, 60% des projets soutenus seront portés par des femmes. La start-up va aussi créer une communauté d'entrepreneurs engagés pour les droits des femmes dans les structures en création, leur supply chain ou leurs produits et/ou services proposés.

UKUZOLA est entourée de partenaires, d'un advisory board et de bénévoles qui participent à la mise en action de sa vision. Dans sa programmation figurent des événements inspirants: sessions de témoignages d'entrepreneurs, conférences avec des acteurs du changement, demo day, etc. L'initiative intervient là où les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont plus importants. Le partenariat sera renforcé avec les organisations nationales et internationales, les incubateurs, les investisseurs et les gouvernements. L'objectif étant d'élargir l'impact et augmenter les moyens du projet.

La fondatrice de l'initiative Viviane Bondoma, est économiste du développement et entrepreneuse sociale. Camerounaise, elle vit en France depuis 13 ans. Elle a 8 ans d'expérience professionnelle dans le financement de l'économie en Afrique de l'Ouest, à Madagascar, en Europe de l'Est notamment. En France, elle a exercé au sein d'administrations centrales et bancaires tel le ministère des Outre-mer. Elle est actuellement en poste au Crédit agricole. Son



Viviane Bondoma

idée du concept UKUZOLA est née suite à l'appel d'un ami cherchant des financements pour l'un de ses projets. Elle a lancé le concept après un an et demi au sein de structures de l'économie sociale et solidaire. La start-up veut informer le public et les décideurs politiques de l'importance de soutenir les entrepreneurs à impact des pays en développement. Elle souhaite initier une collaboration internationale avec des organisations du type à travers le monde, pour échanger sur de bonnes pratiques, apprendre de leurs savoirs respectifs et développer des projets communs ayant un impact mondial. Outre sa fondatrice, la start-up UKUZOLA regroupe Audrey Nkolo, responsable de la communauté; Viviane Tchichelle, accompagnatrice RSE; Cédric Lobé, anzlob-incubateur partenaire; Andrea Giraldo Sevilla, accompagnatrice genre. Etablie à Nkolmbong (Yaoundé), la start-up tient à se développer dans un certain nombre de quartiers de la capitale aux sept collines: Bastos, Centre-ville, Nkolo I, Nkongoa.

Aristide Ghislain NGOUMA

SOUDAN

L'ONU craint une guerre civile totale

Une frappe aérienne a fait au moins une vingtaine de morts et des dizaines de blessés à Omdourman, dans la banlieue de Khartoum, pendant que les affrontements entre l'armée et les paramilitaires sont dans leur douzième semaine. Ce bombardement meurtrier a été condamné, dimanche 9 juillet 2023, par Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU.



Les deux généraux en guerre



Le Sud du Soudan est au bord d'une guerre civile totale potentiellement déstabilisatrice pour toute la région, au lendemain de la mort de dizaines de civils dans un raid de l'armée de l'air dans un quartier résidentiel de Khartoum. Selon le ministère de la Santé, le bombardement survenu le samedi a fait 22 morts et un grand nombre de blessés parmi les civils. De leur côté, les Forces de soutien rapide (FSR), paramilitaires en guerre contre l'armée depuis le 15 avril, ont dénoncé la perte tragique de plus de 31 vies et de nombreux blessés.

D'après les habitants, l'armée de l'air a encore frappé dimanche 10 juillet, le centre de Khartoum aux abords du Palais présidentiel. Des combats à l'arme lourde opposaient également les deux camps dans de nombreux quartiers du Sud de la capitale, et des frappes aériennes ont été signalées à Omdourman, la plus grande ville du Soudan. En près de trois mois de guerre entre les FSR du général Mohamed Hamdane Daglo et les troupes du général Abdel Fattah al-Burhane, près de 3000 morts ont été recensés, un bilan très sous-estimé, avec des corps jonchant encore les rues inaccessibles.

Près de 3 millions de Soudanais ont été forcés de quitter leur maison, dont plus de 600.000 pour l'étranger, principalement en Egypte et au Tchad. L'ONU dénonce une absence totale de respect du droit humanitaire et des droits humains.

A.-P. MASSAMBA

ETHIOPIE

Accord avec les banques pour aider les déplacés à créer leur entreprise

Un réseau de congrégations religieuses en Ethiopie, soutenu par le Global solidarity fund à Addis-Abeba, a signé un accord avec deux banques nationales Hibret bank et Elebat solutions, pour fournir des microcrédits aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux migrants de retour et aux réfugiés, afin de les aider à créer leur propre entreprise, dans le cadre d'un projet de trois ans parrainé par le ministère éthiopien du Travail et des compétences et la Fondation Mastercard.

Ce projet pilote lancé fin 2020, en collaboration avec un consortium de congrégations religieuses féminines et masculines, coordonné par l'archidiocèse, réussit à donner du travail à de nombreuses personnes déplacées à l'intérieur du pays, à des migrants «de retour» et à des réfugiés d'autres pays d'Afrique. Non seulement parce qu'ils sont employés par des entreprises collaborant au projet dans la capitale éthiopienne, mais aussi parce qu'ils ont créé leurs propres micro-entreprises.

Supervisé par le ministère éthiopien du Travail et des compétences, le protocole d'accord prévoit la mise en œuvre d'un projet innovant d'inclusion financière pour les migrants et les personnes vulnérables vivant à Addis-Abeba. Le projet fournira des services de microcrédit à des groupes organisés de bénéficiaires.

La banque numérique est incluse dans la mise en œuvre du projet Tila, qui aide les bénéficiaires qui ne peuvent pas fournir de garanties à une banque, par exemple, nécessaire à l'obtention d'un financement pour leur entreprise, en fournissant ces garanties bancaires à leur place. Le projet Tila est une plateforme très importante qui s'est avérée efficace pour servir les groupes marginalisés de la société, pour lesquels elle fournit un mentorat et une formation continue. Plusieurs partenaires se rapprochent du projet, en particulier de nouvelles institutions financières qui mettront en place leurs solutions de microcrédit.

MADINGOU (DEPARTEMENT DE LA BOUENZA)

Des hommes d'affaires marocains ambitionnent d'investir dans plusieurs projets

Président du conseil municipal et maire de Madingou (Département de la Bouenza), Fortuné Pouela fait du développement de sa ville son cheval de bataille. Après plusieurs partenariats fructueux dont celui noué avec la société Léma services visant à injecter environ 55 milliards de F. CFA pour la modernisation de cette localité et la réhabilitation de la carrière de Moussengué, il a fait venir du Royaume chérifien une délégation d'hommes d'affaires marocains qui ambitionnent d'investir dans plusieurs projets dont l'agriculture constitue le ballon d'essai.



Fortuné Pouela répondant aux questions de la presse

Conduite par M. Tarik Akhathas, la délégation marocaine a eu une rencontre avec les représentants des ONG. Elle s'est déroulée en présence de Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, président du Congrès des chefs d'entreprises du Congo. «*Nous avons plusieurs projets à réaliser avec des investisseurs marocains. Mais pour le moment, nous nous focalisons sur l'agriculture. Donc, les amis et frères marocains sont arrivés ici pour apporter leur expertise et mettre à la disposition de nos agriculteurs les moyens financiers, matériels, mais aussi leur donner des formations, les coacher pour booster le secteur agricole, et l'économie en général. Ce projet est très intéressant dans la mesure où il prévoit que les investisseurs marocains achètent toute la production des agriculteurs qu'ils transformeront sur place. En tout cas, c'est mon souhait. Il va sans dire que la transformation sur place de la production agricole va générer des centaines, voire des milliers d'emplois non seulement à Madingou, mais aussi dans tout le département de la Bouenza. Pendant la dernière campagne des élections législatives et des locales, je promettais aux populations que si je suis élu, je ferais de telle sorte que les jeunes de Madingou aient du travail. Ma promesse n'était donc pas du bluff. Ces investisseurs sont repartis au Maroc. Ils enverront leurs techniciens pour les données techniques, notamment la qualité du sol, les dimensions des terrains, etc. Après, ils reviendront pour le lancement de la phase d'exploitation. Donc, prions que le premier projet que nous avons choisi sur l'agriculture réussisse, et puis, on va enchaîner sur d'autres*», a expliqué Fortuné Pouela.

«*Les investisseurs que nous avons mobilisés viennent pour renforcer le travail qui est déjà fait par le Gouvernement, pour donner aux coopératives les moyens, leur permettre de produire davantage. Parce qu'aujourd'hui, avec Monsieur le maire, nous sommes d'accord que nous ne devons plus dépendre de l'extérieur. Nous importons près de 80% de nos denrées alimentaires. Il s'agit, avec nos partenaires aujourd'hui, de réduire cette dépendance. C'est le combat que nous sommes en train de mener au niveau du secteur privé. Donc, nous avons des partenaires fiables qui ont accepté de faire le déplacement, venir sur le terrain toucher du doigt la réalité. Ils sont très intéressés par la mobilisation générale qui a été faite par Monsieur le maire*», a, pour sa part, soutenu Paul Nestor Mouandzibi Ndinga. Et le chef de la délégation marocaine de souligner: «*La vision de notre Roi, Sa Majesté Mohamed VI, est de favoriser les échanges avec les pays africains, le partenariat sud-sud. Notre vision actuelle, c'est de développer le secteur agricole du Congo. Notre arrivée ici est le fruit du travail abattu par le maire de la ville*».

A signaler que dans le cadre de la coopération décentralisée, Fortuné Pouela multiplie des contacts avec d'autres comme le Rwanda, et Malte.

Véran Carrhol YANGA

SANTE PUBLIQUE

Signature de l'accord de siège entre le CIESPAC et le Gouvernement congolais

Le directeur général du Centre inter-Etats d'enseignement Supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC), le Pr Pierre Marie Tebeu, et André Poh, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, ont signé le 5 juillet 2023 à Brazzaville un accord de siège. Cet accord a été signé, car l'ancien accord de siège entre l'organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC) et le Gouvernement congolais devenait caduque.

Sous tutelle de l'OCEAC, le CIESPAC a acquis son autonomisation sur le plan administratif et financier, le 24 mars 2019, à la suite d'une décision des chefs d'Etats de la sous-région qui l'ont érigé en Institution spécialisée (IS), à l'instar des autres écoles communautaires de la CEMAC, a déclaré le Pr Pierre Marie Tebeu.

BEAC

«*Le Développement est le nouveau nom de la paix*» (Pape Paul VI)

Les avoirs extérieurs nets poursuivraient leur accroissement

Le comité de politique monétaire (CPM), une des instances de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), a tenu, lundi 26 juin 2023, par visioconférence, sa deuxième session ordinaire de cette année, avec les directions nationales des six pays membres de la CEMAC et le siège placé de Yaoundé, au Cameroun. Cette instance est dirigée par Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC, en qualité de président statutaire. A Brazzaville, les membres du comité de politique monétaire ont été sous la conduite de Serge Dino Daniel Gassackys, directeur national de la BEAC.

Les conclusions ont révélé que la masse monétaire progresserait de 13,1%, tandis que les avoirs externes nets poursuivraient leur accroissement avec un taux d'environ 20% en 2023. Mais, au cours de cette année, la CEMAC connaîtra aussi une persistance des pressions inflationnistes en hausse de 6,1%, contre 5,6% un an plus tôt. Ces conclusions ont, également, affirmé que les perspectives en matière de stabilité monétaire externe sont favorables, avec un taux de couverture externe de la monnaie qui ressortirait à 80% contre 73,1% en décembre 2022.

Le débat a été axé au niveau du contexte économique et les perspectives pour donner des orientations. A la fin des travaux, Abbas Mahamat Tolli a donné une visioconférence de presse devant les journalistes retenus dans chaque pays membre de la

CEMAC. Ceux-ci ont suivi cette conférence de presse dans les différentes directions nationales de la BEAC. Dans son mot préliminaire, le gouverneur a fait le résumé de leur session. Les membres du comité ont procédé à l'examen de l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques tant au niveau international que sous-régional. Au niveau international, au regard des effets négatifs cumulés de la pandémie de COVID-19 et du conflit russo-ukrainien, qui continuent de perturber les marchés de l'énergie et des produits alimentaires de base, les perspectives de l'économie mondiale, mises à jour en avril 2023 par le FMI, indiquent que la croissance ralentirait en 2023, revenant de 3,4% en 2022 à 2,8% en 2023. Cependant, les tensions inflationnistes reculeraient avec un taux de 7%



Les membres du comité

en glissement annuel en 2023, contre 8,7% en 2022. Cela fait refléter un repli anticipé des prix internationaux des produits combustibles et hors combustibles en lien avec la diminution attendue de la demande mondiale. Sur le plan sous-régional, il y aura un recul de la croissance qui reviendrait de 3% en 2022 à 2,4% en 2023 et une dégradation des finances publiques qui se matérialiserait par un recul du solde de l'excédent budgétaire du solde budgétaire global. La chute du ratio du solde du compte courant est rapportée au PIB à 0,1% en 2023 après 7,7% en 2022. Après l'analyse des facteurs de risques pesant sur la stabilité monétaire, avec une position extérieure confortable, cela préserve la stabilité externe de la monnaie.

Mais, une situation encore préoccupante de la stabilité interne est caractérisée par une persistance du niveau élevé d'inflation. Cette lecture a conduit le comité à décider de maintenir inchangés les différents taux: le taux d'intérêt des appels d'offres à 5%, le taux de la facilité de prêt marginal à 6,75% et le taux de la facilité de dépôt à 0%. A la conférence de presse, Abbas Mahamat Tolli a rassuré que «*pour l'essentiel, nous avons l'inflation au niveau de la sous-région, quoi que légèrement en baisse et nous projetons d'ici la fin de l'année un niveau beaucoup plus bas. Nous continuons toujours à observer le niveau actuel de l'inflation, la norme communautaire est de 3%*».

Philippe BANZ

Ministère de la réforme de Etat

Validation du plan stratégique pour les années à venir

Le ministère en charge de la réforme de l'Etat a validé son plan stratégique qui définit les grandes orientations et fixe les objectifs pour guider les actions des années à venir. Les travaux de l'atelier ont été tenus à Kintélé du 29 juin au 1er juillet 2023 avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), financé par la Banque mondiale. Ils étaient ouverts et clôturés par Luc Joseph Okio, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la réforme de l'Etat.

L'atelier a regroupé trente-huit participants, dont les experts de la mission d'assistance technique (MAT) de la Banque mondiale qui ont assuré l'encadrement de l'étude et les cadres dudit ministère.

L'examen a consisté en une lecture d'aspects comme le pilotage et la coordination, la modernisation de l'Etat et au cadre opérationnel, l'évaluation des réformes, la production et la gestion des données, la communication et la gestion des connaissances et, enfin, sur les hypothèses et les risques. Thomas Bandia, coordonnateur du PRISP, a souligné que le soutien du Projet à la tenue de cet atelier s'inscrit dans la sous-composante 1.2 relative

au renforcement de la gestion de la dépense publique. Cette sous-composante vise à renforcer l'efficacité du budget d'investissement public et appuyer le Gouvernement dans la rationalisation de son système de gestion des dépenses publiques afin de rendre les allocations des budgets et des priorités plus efficaces.

Ouvrant les travaux, Luc Joseph Okio a indiqué que le plan stratégique définit une vision à long terme et donne une orientation stratégique pour l'action du ministère. Il établit les objectifs et les priorités qui vont guider les décisions pour une meilleure coordination et une utilisation optimale des ressources. Ce plan, a-t-il ajouté, constitue une



Photo de famille à l'ouverture des travaux

feuille de route claire qui assure la cohérence organisationnelle et permet le suivi et l'évaluation des actions engagées.

A la clôture, le ministre a donné son appréciation sur les résultats obtenus. «*Ce plan stratégique est le fruit de notre volonté commune de faire avancer le ministère en charge de la réforme de l'Etat vers de nouveaux horizons. Notre véritable défi commencera au début de l'année 2024, lorsqu'il s'agira de la mise en œuvre de ce plan stratégique. Votre engagement, l'expertise*

mise à notre disposition par la Banque mondiale, toutes vos contributions ont permis d'élaborer un plan stratégique solide et pertinent qui facilitera le passage en mode de budget programme», a-t-il dit.

A l'ouverture, l'atelier de validation du plan stratégique a connu la participation des ministres Jean Marc Thystère Tchicaya des Zones économiques spéciales; Ludovic Ngatsé du Budget et Jean Rosaire Ibara du Contrôle d'Etat.

Ph. B. et A. N'K-K.



Pendant l'échange des parapheurs

«*C'est en raison de cette mutation du CIESPAC, d'unité opérationnelle de l'OCEAC en matière de formation en IS en matière de formation de la CEMAC, que l'ancien accord de siège entre l'OCEAC et le Gouvernement congolais devenait caduque*», a expliqué le directeur général du CIESPAC.

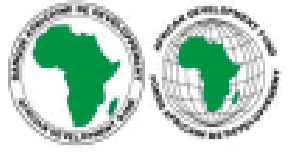
De son côté, André Poh a déclaré: «*Cette institution installée au Congo fait la fierté du pays. En ce qui concerne les Affaires étrangères, nous ne sommes pas dans le volet santé, mais il faut se féliciter que ce soit une organisation qui est une institution de la CEMAC qui travaille sur la recherche et qui forme les médecins pour la bonne santé des Congolais*», a-t-il dit.

A. N'K-K.

ANNONCES

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(Services de Consultants-Firmes)

REPUBLIQUE DU CONGO



Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDRCH) AMI N° 022/2023/METP/CAB/PDCRH-CEP

Secteur : Education

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2100150033294

N° d'identification du Projet : P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat d'un Consultant-firme chargé de « la réalisation de l'audit comptable, financier et des acquisitions du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), exercices 2023 et 2024 ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat consiste à (i) donner une opinion sur le fait que les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux normes internationales d'audit édictées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques fixées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ou encore aux normes d'audit nationales ; (ii) établir un rapport sur les états financiers et le communiquer comme l'exigent les normes internationales, en se basant sur ses conclusions et, (iii) s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées. La mission concernera les exercices 2021, 2022 et clôture, (ii) le processus de passation et de gestion des marchés des biens, travaux suivant les procédures nationales, y compris l'archivage des dossiers d'appel d'offres

et la performance des prestataires contractuels de services. Le Cabinet doit avoir une expérience confirmée de 10 ans, à daté de son agrément et avoir conduit au moins dix (10) missions au moins en audit financier des projets de développement financés par des partenaires techniques et financiers, y compris dans le domaine de la passation et gestion des marchés publics. La durée de la mission pour chaque exercice est d'un (01) mois.

3. La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » invite les cabinets d'audit intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références des prestations similaires, disponibilité du personnel qualifié (cv détaillé et copies des diplômes). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. **L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.**

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat consultant-firme seront conformes aux « Règles et procédures pour l'Utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous

aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants : du lundi au vendredi, de **09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00**, heure locale (TU+1).

Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)
Sis case 252, camp des sommeilleurs, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville
Tél : (242) 06.632.54.06 / 05.531.77.27, E-mail : sec.pdcrh@outlook.com avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com.

A l'attention de Madame Rachel Flore Olga BIYAMA
KIMIA, Coordinatrice du Projet.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **28 juillet 2023 à 13 h 00**, heure locale (TU+1) et porter la mention suivante : expressément la mention « AMI N° 022/2023/METP/CAB/PDCRH-CEP-Recrutement d'un cabinet chargé de l'audit comptable, financier et des acquisitions du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), exercices 2023 et 2024 »

La Coordinatrice du PDCRH,
Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOUYOU

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE LEGALE N°98/2023/BCHPF.N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants :

| N° | N° de Réquisitions | REFERENCES CADASTRALES | QUARTIER | ARR./DPT | NIARI | REQUERANTS |
|----|--------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---------|---|
| 01 | 4700 du 28/12/2022 | Piles:01;02;03;12;13 et 14 | KITSITSIDI (MAFOUA) | Circons. Foncière de Louvakou | NIARI | NZAMBA Jean François |
| 02 | 4701 du 28/12/2022 | Bloc: 04 | KITSITSIDI (Famille MAFOUA) | Circons. Foncière de Louvakou | NIARI | NZAMBA Jean François |
| 03 | 4707 du 10/01/2023 | Bloc: 20(ex35) | Av. Charles De GAULLE n°52 | Circons. Foncière n°2 Soulouka | BOUENZA | BISSEYOU WAYELE Jeansthe Josuée |
| 04 | 3704 du 26/04/2019 | Bloc: 48 | CAPABLE | Circons. Fonc. n°1 Mouana-Nto | BOUENZA | MBIKA Jean Pierre |
| 05 | 4760 du 07/04/2023 | Bloc: 74 | MBOUNDA | Arrondissement n°2 | NIARI | DITOUNZI Franck |
| 06 | 4778 du 05/05/2023 | Bloc: 106 | 160, Rue Lénine (Nkayi) | Circons. Fonc. n°1 Mouana-Nto | BOUENZA | NTARI MAKIMOUNA Clève Providence |
| 07 | 4147 du 07/04/2021 | Bloc: 17 | BALOUBOU | Arrondissement n°1 | NIARI | ALASSANE KAM et KAM Amadou |
| 08 | 3486 du 29/03/2018 | Bloc: 03 | MOUKONDO | Circons. Foncière de Louvakou | NIARI | NZAOU TSATI Josephine et Enfants |
| 09 | 4755 du 29/03/2021 | Bloc: 35 | LISSANGA | Arrondissement n°2 | NIARI | KIYINDOU LOUVOUANDOU Madeleine |
| 10 | 4266 du 12/08/2023 | Bloc: / | KIBAMBA-TETSU | Sous-Préfecture de LOUVAKOU | NIARI | MAKITA Chesnel Aimé |
| 11 | 4731 du 21/02/2023 | Bloc: / | BAS-FLEURY | Arrondissement n°2 | NIARI | BOUNGOUANDZA IPOLO Esperance |
| 12 | 4500 du 25/04/2022 | Bloc: 05 | Km5 | Arrondissement n°2 | NIARI | MOUYABI Nebelle Guyverchy |
| 13 | 4806 du 09/06/2023 | Bloc: 65 | Cité Urbaine | Circons.Foncière n°1 Mouana-Nto | BOUENZA | LEBELA Odilon Gabin Régis |
| 14 | 4617 du 10/10/2022 | Bloc: 01 bis | LISSANGA | Arrondissement n°2 | NIARI | NZOTATU POATY Francis Marie Naolicia |
| 15 | 4743 du 16/03/2023 | Bloc: / | Village AUBE VILLE | Circons. Foncière de Madingou | BOUENZA | ETAT CONGOLAIS (MJSECFQE) |
| 16 | 4712 du 12/01/2023 | Bloc: 56 | Le Village (Nkayi) | Circons. Foncière n°02 Soulouka | BOUENZA | BOUKI Anselme |
| 17 | 4145 du 07/04/2021 | Bloc: 139 | MANGANDZI | Arrondissement N°1 | NIARI | ALASSANE Kam |
| 18 | 4674 du 01/12/2022 | Bloc: / | AEROPORT | Arrondissement n°1 | NIARI | LEOUMOU Fridolin |
| 19 | 4395 du 29/12/2021 | Bloc: 11 | CAPABLE | Circons. Foncière de Madingou | BOUENZA | BASSINGA Emmanuel Roll De Noé |
| 20 | 4776 du 04/05/2023 | Bloc: P65 | YOKA-NGASSI | Circons. Fonc.n°1 de Mouana-Nto | BOUENZA | NGAMOUERI Jean Jacques Davy |
| 21 | 4802 du 02/06/2023 | Bloc: 128 | MOUKEMBO | Circons. Foncière n°2 | BOUENZA | TATY Ange Gabriel |
| 22 | 4758 du 07/04/2023 | Bloc: J15 | LOUADI 2 (NKAYI) | Circons. Foncière n°02 Soulouka | BOUENZA | MBOUNGOU Jean Claude |
| 23 | 4770 du 27/04/2023 | Bloc: 22 | LISSANGA-MBOUNDA | District de LOUVAKOU | NIARI | BARRY AMADOU |
| 24 | 4730 du 17/02/2023 | Bloc: / | BAS-FLEURY | Arrondissement n°2 | NIARI | MABIALA M'BABIA Gral Quyi Demabou |
| 25 | 4761 du 12/04/2021 | Bloc: F1 | MOUSSINGA | Circons. Foncière n°2 Soulouka | BOUENZA | BAYENIKA TOUTONDELE Fanny Lyne |
| 26 | 4591 du 26/08/2022 | Bloc: 17 | LISSANGA | Arrondissement n°02 | NIARI | LEMBET Madeleine |
| 27 | 4804 du 05/06/2023 | Bloc: 63 | 118, Av. des Anciens Combattants | Circons. Foncière n°1 NKAYI | BOUENZA | MACKITA Esther Sanctifiée Maricia |
| 28 | 4706 du 09/01/2023 | Bloc: 26 | Avenue 31 Décembre NKAYI | Circons. Foncière n°2 Mouana-Nto | BOUENZA | KIONGA DOUMA Christ |
| 29 | 4800 du 01/06/2023 | Bloc: 91 | Cité Urbaine | Circons. Foncière n°2 Mouana-Nto | BOUENZA | MBOURRA Max Florient |
| 30 | 4798 du 26/05/2023 | Bloc: 23 | KIVIDI | Circons. Foncière n°2 Mouana-Nto | BOUENZA | MATSOUKA Roland Albert |
| 31 | 4787 du 19/05/2023 | Bloc: K51, K52, K55, K56 | MATSOUNBA | Circons. Foncière de Bouansa | BOUENZA | |
| 32 | 4788 du 19/05/2023 | Bloc: / | | | | |
| 33 | 4698 du 21/12/2022 | Bloc: 76 | | Circons. Foncière de KINGOUE | BOUENZA | ETAT CONGOLAIS Lycée Technique |
| 34 | 4750 du 24/03/2023 | Bloc: 23 | | Sous-Préfecture de KINGOUE | NIARI | ETAT CONGOLAIS Lycée Général |
| 35 | 4808 du 09/06/2023 | Bloc: / | | Arrondissement n°1 | NIARI | YERO Diallo |
| 36 | 4807 du 09/06/2023 | Bloc: / | | Arrondissement n°1 | NIARI | MISSIE MAMOUNA Ephrem Isnard |
| 37 | 4777 du 04/05/2023 | Bloc: / | | Circons. Foncière de LOUETTE | BOUENZA | LA FAMILLE YOULOU-MPOUMBOU |
| 38 | 4751 du 23/03/2023 | Bloc: 10 | | Arrondissement n°2 | NIARI | ETAT CONGOLAIS |
| 39 | 4738 du 09/03/2023 | Bloc: 04 | | Arrondissement n°1 | NIARI | MBYS BIKOU MOUMIE Regis Ché Landry |
| 40 | 4716 du 19/01/2023 | Bloc: / | | Circons. Fonc. de Louvakou | NIARI | MISSIE Carrel Victoire Ozil |
| 41 | 4801 du 01/06/2023 | Bloc: / | | Arrondissement n°2 | NIARI | LOUNDOU Carey Ginort |
| 42 | 4393 du 27/12/2021 | Bloc: 29 | | Arrondissement n°2 | NIARI | Mm. OKOU née MAMPOUYA NGONKABI Alice C. |
| 43 | 4782 du 10/05/2023 | Bloc: D3 | | Arrondissement n°2 | NIARI | MBOURRA Maixent |
| 44 | 4728 du 09/02/2023 | Bloc: 23 | | Circonscription Foncière n°1 | NIARI | MOUYABI MAOUENE Antoine |
| 45 | 4763 du 14/04/2023 | Bloc: 05 | | Circons. Foncière n°02 Soulouka | BOUENZA | NGOMA M'VIBULULU Princia Julive Fleura |
| 46 | 4749 du 23/03/2023 | Bloc: 01 | | Circons. Foncière n°02 Soulouka | BOUENZA | BOUCKOULOU Rodez Gracel Lucia |
| 47 | 4543 du 21/06/2022 | Bloc: 63 | | Circons. Fonc.n°1 de Mouana-Nto | BOUENZA | KOUZOUNBALALA Serrault Pacifique |
| 48 | 4744 du 16/03/2023 | Bloc: 54 | | Circons. Fonc. n°01 Mouana-nto | BOUENZA | SOCIETE REGAL |
| 49 | 4732 du 28/02/2023 | Bloc: 22 | | Arrondissement n°2 | NIARI | MAHOUNGOU Joseph |
| 50 | 4775 du 04/05/2023 | Bloc: J15 | | Circons. Foncière de Mouyondzi | BOUENZA | NKOUA NGAMAKITA Letycia Dawson |
| 51 | 3891 du 25/02/2020 | Bloc: / | | Circons. Fonc. n°02 Soulouka | BOUENZA | Enfants YANDIBENE Ange Snel |
| 52 | 4215 du 13/07/2021 | Bloc: 02 | | Arrondissement n°2 | NIARI | BALENDE Serge |
| 53 | 4602 du 15/09/2022 | Bloc: 11 | | Arrondissement n°2 | NIARI | N'KOMBO MOUNTOU Juvena Fiacre |
| 54 | 4719 du 27/01/2023 | Bloc: 43 | | Arrondissement n°01 | NIARI | NZONZI Bruno et MPASSY Louis Blaise |
| 55 | 1936 du 19/08/2013 | Bloc: / | | Arrondissement n°01 | NIARI | Enfts: (Oumar, Mouhamed,Ibrahim; Malik; Abdoulaye et Adiaratou) |
| 56 | 4752 du 24/03/2023 | Bloc: 29 | | Arrondissement n°2 | NIARI | BOURDAGES Laurent Bernard |
| 57 | 4215 du 13/07/2021 | Bloc: 02 | | Arrondissement n°1 | NIARI | KINIONGUI MISSIET Joëlle Astrid |
| | | | | Arrondissement n°2 | NIARI | BERY Blaise Claret Dominique |
| | | | | Arrondissement n°2 | NIARI | NZONZI Bruno Hubert et MPASSY Louis Blaise |

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour Insertion Légale.
Paternel Dimitri ELAPIE, Inspecteur des Impôts

Dolisie, le 03 Juillet 2023

Mgr Christian Rodembourg a ordonné prêtre le père Déodat Don-Dieu Tandou Bitsindou

La Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, arborant un décor de fête en cette heureuse et solennelle circonstance, revêtue de ses près de trois mille chaises, fruit de l'opération «Un chrétien, une chaise» lancée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, en septembre 2022; a vibré de manière authentique à l'occasion de la messe de clôture de l'année pastorale 2022-2023 ayant coïncidé avec l'ordination presbytérale du père Déodat Don-Dieu Tandou Bitsindou, de la congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur. Cette ordination lui a été conférée par Mgr Christian Rodembourg, évêque de Saint-Hyacinthe au Canada.

C'était dimanche 9 juillet 2023, quatorzième dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique A, au cours d'une eucharistie ayant rassemblé des milliers de chrétiens représentant le peuple de Dieu de l'Eglise diocésaine de Brazzaville.

Présidée par l'évêque de Saint-Hyacinthe, cette unique messe dominicale après 8h30 sur l'étendue de l'archidiocèse, a été concélébrée par NN.SS. Claude Lamoureux, évêque de Gaspé au Canada, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Anatole Milandou, archevêque émérite de Brazzaville, prédécesseur de l'actuel archevêque du lieu à la tête de cet archidiocèse érigé en 1955, arrivé dans son pays natal la veille, en provenance de France. Etaient également comptés parmi les concélébrants à la messe, plusieurs prêtres venus de divers horizons aussi bien de l'archidiocèse à l'honneur, d'autres diocèses du pays que de l'étranger, à l'instar des abbés Antonio Mabilia, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de

la région de l'Afrique Centrale (ACERAC), Donatien Bizaboulo, vicaire épiscopal chargé du clergé, Kelly Michaël Milongo Massengo, secrétaire-chancelier de l'archevêque de Brazzaville, Brice Séverin Banzouzi, Luc Augustin Samba, prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville, en mission au Canada, etc.

De nombreuses personnalités de divers rangs ont marqué leur présence à cette messe ayant



Père Déodat Don-Dieu Tandou Bitsindou

duré trois heures trente minutes environ, parmi lesquelles Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable, du bassin du Congo et son époux, M. François Soudan; Mme



L'évêque de Hyacinthe entouré de ses confrères dans l'épiscopat

Adélaïde Mougany, conseiller spécial du Président de la République, M. Dieudonné Bantimba, président du Conseil municipal, maire de la ville de Brazzaville; le contre-amiral René Ganongo, chef d'Etat major de la Marine nationale et son épouse; MM. Guénolé Mbongo Koumou, directeur général des Douanes, Albert Mianzoukouta, Paul Kampakol, directeur de publication de La Semaine Africaine, président du Conseil d'administration de la Caisse d'appui à la promotion des entreprises et à leur développement (CAPPED), etc.

De même, figuraient parmi les participants à la messe animée par la chorale diocésaine Mgr Barthélemy Batantu, les chœurs diocésains Les Amis du Grégorien et La Schola populaire: des religieux, religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs vêtus pour certains de l'uniforme distinctif de leur mouvement d'apostolat respectif, venus de différentes paroisses de l'archidiocèse dont des parents, amis

et connaissances de l'ordinand. C'est Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou en sa qualité d'ordinaire du lieu, ayant reçu sur le territoire relevant de sa juridiction ses confrères dans l'épiscopat et le sacerdoce, les autorités civiles, militaires et tout le peuple de Dieu, qui a eu le privilège de prononcer le mot d'accueil sur cette mythique et traditionnelle Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, témoin de l'histoire de l'évangélisation du Congo, notamment de l'archidiocèse de Brazzaville. S'en est suivi le déclenchement du rite de l'ordination presbytérale marqué par l'appel et la présentation du candidat devant le Peuple de Dieu.

« Père-évêque, la Sainte Eglise vous présente ce candidat et vous demande de l'ordonner pour la charge du presbytérat », a déclaré le délégué de la congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur : « Savez-vous s'il a les compétences requises ? » s'est interrogé le célébrant principal. « Le peuple de Dieu

a été consulté et ceux à qui il appartient d'en juger ont donné leur avis favorable. Et j'atteste qu'il est digne d'être ordonné prêtre » a poursuivi le délégué de la congrégation à l'honneur. « Avec l'aide de notre Seigneur Jésus-Christ, nous le choisissons pour l'ordre des prêtres » a confirmé Mgr Christian Rodembourg.

Dans son homélie, l'évêque de Saint-Hyacinthe a exprimé sa joie de présider cette eucharistie marquant la clôture de l'année pastorale 2022-2023 avec ordination d'un prêtre de la congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur. S'adressant à l'ordinand, il lui a recommandé de rechercher le désir que le Seigneur désire qu'il puisse vivre dans sa vie, avant de l'encourager à vivre ce qu'il proclame et à refléter le bon témoignage chrétien.

Après l'homélie a eu lieu l'exécution de la suite du rite d'ordination marqué par le dialogue imbibé de la promesse de vivre le célibat consacré, de la promesse du candidat d'obéir à l'évêque et à ses successeurs, la litanie des saints, l'imposition des mains. Ce dialogue s'est déroulé entre l'évêque et le candidat. Le tout couronné par la vêtue de la chasuble, l'onction des mains, et le baiser de paix. Vers la fin de la messe ayant eu pour coryphée l'abbé Crispin Massamba, l'abbé Bienvenu André Kimbengui, économiste diocésain de Brazzaville, sur instruction de l'archevêque, a rendu compte des nsinsanis organisés dans l'archidiocèse en vue d'acquérir un domaine de douze parcelles au quartier

Congo-Chine, dans l'arrondissement 9 Djiri.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié les participants à la messe, ses confrères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce, les autorités civiles et militaires ainsi que le peuple de Dieu rassemblé sur cette historique place mariale, avant de déclarer close l'année pastorale 2022-2023.

Le père Casimir Moukoubu, directeur diocésain de liturgie, a annoncé les dispositions pratiques de la fin de la messe, notamment l'ordre de la procession de sortie. Il a aussi demandé au nouveau prêtre de recevoir les félicitations de ses parents géniteurs, avant de leur impartir sa bénédiction en tant que leur fils devenu désormais pasteur de l'Eglise.

Mgr Claude Lamoureux a exprimé sa gratitude aux chrétiens de Brazzaville pour l'hospitalité et l'accueil chaleureusement fraternel dont ils ont fait l'objet pendant leur séjour au Congo, notamment à Brazzaville et a offert un présent constitué d'un objet à usage liturgique à l'Eglise sœur de Brazzaville.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Christian Rodembourg a exprimé son émerveillement devant cette foule de chrétiens représentant l'Eglise diocésaine de Brazzaville ayant participé à cette eucharistie. Puis, conformément à sa coutume, il a remis une attestation d'ordination presbytérale au nouveau prêtre qui a choisi comme parole de vie : «... Ne crains pas, je suis avec toi... » Ac. 18, 9-10.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Bientôt la publication du directoire de l'assemblée spéciale des ouvriers apostoliques (ASOA)

C'est une grande première dans l'archidiocèse de Brazzaville: une année pastorale se clôture par des résolutions et des décisions importantes pour la vie de l'Eglise. Placée sous le thème: «Ensemble, construisons notre Eglise en mettant tout en commun» (Eph. 2, 19-22), la clôture de l'année pastorale 2022-2023 a été précédée d'une session du 4 au 7 juillet 2023 tenue dans la salle de conférence de l'hôtel de l'ACERAC. Elle a réuni les prêtres et religieuses de différentes Congrégations œuvrant dans l'archidiocèse de Brazzaville, ainsi que les membres des bureaux des Conseils pastoraux paroissiaux et les responsables des mouvements d'apostolat ayant participé à l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques (ASOA) tenue du 26 juin au 2 juillet 2022.

Au cours de cette session de clôture de l'année pastorale qui a eu pour thème: «Présentation des résolutions de l'assemblée spéciale des ouvriers apostoliques et remise du directoire diocésain», les participants ont suivi les communications et lectures des trois livres du directoire faites par les membres du secrétariat de l'ASOA; des questions d'éclaircissement posées sur certaines exigences ont été élucidées. En effet, de nombreux dérapages avaient été constatés par le passé dans les célébrations liturgiques, aujourd'hui rien ne sera plus comme avant. Une nouvelle ère s'ouvre dans l'archidiocèse de Brazzaville à travers ce directoire qui vient combler les attentes du peuple de Dieu et de tous les acteurs liturgiques, prêtres comme laïcs.

La vie spirituelle et pastorale de l'Eglise qui est à Brazzaville a été passée au peigne fin pendant ces quatre jours de travaux. Le peuple de Dieu qui est à Brazzaville a désormais une feuille de route, un directoire diocésain, un document cadre

de près de 300 articles qui va réguler et orienter l'action pastorale, liturgique, catéchétique, financière et du patrimoine. Ce directoire fera date dans les annales de l'histoire de l'Eglise particulière de Brazzaville, car il englobe les décisions importantes. Ces décisions essentielles ont été discutées, arrêtées, amendées, adoptées et approuvées par les participants à l'ASOA. Pour l'essentiel, ce qu'il faut retenir c'est, entre autres, la durée des messes sera de 30 minutes en semaine et d'une heure 30 le dimanche; l'homélie de deux minutes en semaine et de douze minutes le dimanche. Pas de danses traditionnelles devant l'autel durant la messe. Pendant la messe, debout lors du chant du gloria, du credo, de l'Agneau de Dieu et lorsqu'on remet le Corps du Christ au tabernacle après la communion. L'Agneau de Dieu est récité par le prêtre. Pour la confession, le prêtre doit être en aube avec l'étole, pas d'ordonnances spirituelles du genre parfum, poudre, savon, sel coloré bains, massages. Les



Vue des participants à la session pastorale

intentions de messe sont des offrandes dont le montant est fixé à 3.000 F. Cfa. Elles doivent être formulées de façon brève et concise. Le comptage de la quête se fait par une équipe de quatre personnes: le gestionnaire et trois délégués de ceux qui ont animé l'eucharistie. Quête enfermée à clé ou mise sous enveloppe scellée si le comptage est à plus tard. Toutes les entrées financières de la paroisse (quêtes, dîmes deniers de culte, intentions de messes, dons et legs) doivent être déposées à l'économat, chaque lundi dans le compte de la paroisse. Les chants non liturgiques, comme ceux des Assemblées de Dieu ou des Eglises du réveil ne sont pas autorisés pendant les messes. L'âge limite pour faire partie des Elisa est de douze ans ac-

complis, celui des servants de messe est de seize ans accomplis. Pas au-dessus et un non baptisé ne peut faire partie des servants de messe, sauf s'il est un catéchumène se préparant au baptême. Le catéchuménat premier cycle en 4 années, deuxième cycle en 2 années, la confirmation en 5e année, la consécration à la Vierge Marie et imposition du scapulaire en 6e année du catéchisme. Le catéchuménat des adultes pour le cycle long est de 4 ans et le cycle court est de 3 ans (personnes âgées, travailleurs mobiles, couples se préparant au mariage). Les parrains et marraines doivent être confirmés et pratiquants. Ils seront mis en valeur au moment de la première communion, choisis en début de la 2e année. La commission paroissiale de la

catéchèse se compose comme suit: un président qui n'est autre que le curé, un vice-président, un catéchiste animateur, un chargé de la discipline, un chargé du patrimoine, un chargé de la liturgie, un commissaire aux comptes. Le rôle de l'aumônier dans la chorale et dans la schola populaire n'est pas d'intervenir au plan musical, mais au plan de la formation et de l'accompagnement spirituel (récollections, enseignements...).

Pas de mutuelle d'entraide ni d'association au sein des groupes liturgiques. Les comités de soutien des groupes de chants liturgiques, souvent sources de conflits sont supprimés. Ce sont des membres non chantant et les bienfaiteurs éventuels verront le curé. Tout membre du groupe de chant et de tout autre mouvement d'apostolat ne peut être sanctionné ou déplacé vers un autre groupe sans l'avis du curé de la paroisse d'origine. Pour la délivrance et l'exorcisme, les prêtres peuvent prononcer une prière de délivrance sur un fidèle. Mais en cas de possession démoniaque soupçonnée ou avérée, le malade sera orienté vers l'exorciste du diocèse. Les casuels, les offrandes aux prêtres à l'occasion des sacrements: pour le baptême, 3.000 F. Cfa pour un enfant; 4.000 F.Cfa pour un adulte; pour la première communion et la confirmation, 2.500 F.Cfa,

comme pour la profession de foi et la consécration à la Vierge Marie. La catéchèse, 500 F. Ces montants sont différents dans les paroisses rurales.

Clôturent les travaux de cette session, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a déclaré que les décisions prises au cours de l'assemblée spéciale qui s'est appentée à un synode diocésain, augurent une nouvelle ère. C'était une assemblée de refondation, du renouveau pour une marche synodale vers des lendemains meilleurs. «A travers cette session, notre bateau vient d'accoster à bon port. Ce directoire diocésain sera appliqué sans atermolement dès la promulgation du décret. Laissons-nous conduire par le bien commun, prêtres, religieuses et baptisés. C'est une nouvelle organisation qui s'offre à nous, une référence, car l'aboutissement heureux des résolutions de l'ASOA contenues dans ce directoire est notre boussole. Les statuts des Conseils pastoraux paroissiaux et mouvements d'apostolat viendront appuyer ce directoire diocésain afin de vivre ensemble la nouvelle réforme suscitée. Ne nous laissons pas distraire par l'égoïsme et soyons fiers de ce que nous sommes. Soyons fières de notre Eglise et chacun doit s'en approprier», a-t-il indiqué.

Pascal BIOZI KIMINOU

L'héritage des missionnaires spiritains fructifie

Le petit séminaire Saint Pie X de Makoua a totalisé 70 ans cette année. Les festivités marquant l'événement ont été clôturées dimanche 9 juillet 2023, au cours d'une messe solennelle présidée par le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque métropolitain de Kinshasa (RD Congo), couplée aux ordinations de trois diacres et un prêtre. A l'occasion de ce jubilé, plusieurs activités ont été organisées du 7 au 9 juillet à Makoua. Entre autres: un colloque scientifique sur le séminaire, l'inauguration d'un mémorial pour préserver le souvenir, les activités ludiques et sportives.

La messe a eu pour célébrants, le Cardinal Antoine Kambanda, archevêque de Kigali au Rwanda, NN.SS.: Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando, Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Urbain Ngasongo, évêque de la Gamboma, Daniel Nzika, évêque d'Impfondo et Gélase Arnel Kema, évêque de Ouesso. Et aussi, de nombreux prêtres venus de divers horizons.

Cette célébration eucharistique s'est déroulée en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre d'Etat Firmin Ayessa, président d'honneur du Comité d'organisation, du conseiller spécial du président de la République, Jean Dominique Okemba, du représentant résident du système des Nations unies en République du Congo Chris Mburu, du représentant de l'OMS Lucien Alexis Manga, de la représentante de l'UNESCO, Fatouma Barry Marega, de beaucoup d'autres personnalités et des milliers de pèlerins qui ont fait le déplacement de Makoua. Les chorales Paul Ondia, Sainte Cécile, Chœur Les Séraphins venues de Brazzaville, fusionnées à la chorale Saint Achille de Makoua ont assuré l'animation.

Après les salutations du Cardinal Ambongo, est intervenu le mot de bienvenue de Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando, qui a souhaité bon accueil à tous ses hôtes. Puis, l'appel et la présentation des futurs candidats au diaconat: Pascal Ulgach Mounda, Régis Arsène Oniangue et Léonce Juste Otsaka, ainsi que du futur prêtre l'abbé Mistral Okangou. Par la suite, leurs parents ont tour à tour pris la parole pour déclarer publiquement le don de leurs enfants à Dieu et à son Eglise.

Dans son homélie inspirée des textes liturgiques du jour (Zacharie 9,9-10, Romains 8,9-13, Matthieu 11,25-30), le Cardinal Fridolin Ambongo a tout d'abord exprimé sa joie d'être à Makoua et de présider l'eucharistie du jour. «En action de grâces pour deux événements majeurs de la vie de l'Eglise particulière d'Owando: la célébration du 70e anniversaire du petit séminaire Saint Pie X et les ordinations diaconales et presbytérales de nos fils», a-t-il souligné. Après quoi, le prélat a rappelé qu'il y a 70 ans que commençait en ces lieux une œuvre grandiose qui fait aujourd'hui la fierté de notre Eglise, mais aussi de

la République du Congo...70 ans d'existence, c'est l'occasion pour nous de rendre grâce à Dieu pour tous ses bienfaits durant ces longues années. Nous faisons avec les paroles même de Jésus, qui dans l'évangile s'adresse à Son Père en ces termes: Je te bénis Père Seigneur du ciel et de la terre d'avoir caché cela aux sages et aux intelligents et de l'avoir révélé aux tout petits». «Cette merveille que nous célébrons aujourd'hui, a-t-il indiqué, le Seigneur aurait pu la révéler dans des grandes cités ailleurs, mais il a choisi justement ce qui à l'époque était un coin perdu pour révéler à tous ces petits qui habitaient ce coin perdu, les merveilles de Dieu. En 70 ans de son histoire, le petit séminaire Saint Pie X de Makoua a été comblé de grâces. En 70 ans d'existence, ce petit séminaire a offert à l'Eglise et à la République du Congo des hauts cadres bien formés, aussi bien dans le domaine religieux que dans le secteur socio-politique de notre vie nationale». C'est ainsi qu'il a exhorté les anciens séminaristes de faire en sorte que cette flamme ne s'éteigne pas. Au contraire, ils ont la lourde responsabilité de garder cette flamme allumée afin de la transmettre aux générations futures.

S'adressant aux 80 petits séminaristes, l'archevêque de Kinshasa les a invités à se laisser former, à se laisser pétrir comme l'argile, entre les mains de leurs potiers que sont leurs aînés prêtres et éducateurs. Car s'ils prennent leur formation au sérieux,



Le Cardinal Ambongo pendant la procession

ils feront honneur à leurs parents, à l'Eglise et à la société. De même, il a appelé les éducateurs à examiner le chemin parcouru depuis 70 ans et d'en tirer les enseignements majeurs pour leur vie. Ceci pour être en mesure de se projeter dans le futur avec détermination et espérance, en prenant soin de leur alma mater. Le Cardinal a également lancé un appel pressant à tous ceux qui ont fréquenté le petit séminaire de Makoua pour se souvenir avec gratitude et générosité de cette mère nourricière qui leur a transmis le savoir, le savoir-faire et le savoir être.

Le Cardinal Ambongo a, par ailleurs, invité les nouveaux diacres, le nouveau prêtre et tous les autres serveurs de Dieu à se vêtir de l'humilité. Le livre du prophète Zacharie en ce 14e dimanche du temps ordinaire met en lumière l'humilité et la douceur du serviteur de Dieu. Le serviteur ne s'appuie pas sur sa propre force, mais sur celle de Dieu. Dans la deuxième lecture de l'épître aux Romains, saint Paul invite le ministre de la Parole à mener sa vie selon l'Esprit de Dieu. Le vrai disciple du Seigneur ne vit pas selon la chair qui conduit à la mort, mais selon l'Esprit de Dieu, en se confiant en toute circonstance à Jésus. Dans l'évangile, Jésus révèle les secrets de son cœur

qui est doux et humble. C'est ainsi que le Cardinal a exhorté les nouveaux venus dans la Vigne du Seigneur à ne pas vivre leur vie selon l'esprit du monde ou sous l'emprise de la chair, mais à appartenir à Jésus seul.

Prenant la parole, le Cardinal Antoine Kambanda a, dans un message pathétique, égayé les propos du célébrant principal en commandant particulièrement aux nouveaux ordonnés qu'il faut obéir au supérieur hiérarchique, selon ce qu'enseigne l'éducation catholique qui, pour l'archevêque de Kigali est «la meilleure au monde».

Intervenant lui aussi, le nonce apostolique a annoncé au peuple de Dieu de l'archidiocèse d'Owando la nomination prochaine par le Pape François de son nouveau pasteur. L'actuel ayant atteint canonicquement la limite d'âge, a présenté sa démission au Saint-Père. C'est ce que prévoit la tradition de l'Eglise pour tout évêque qui totalise 75 ans. Fondé en 1953 par les pères spiritains, le petit séminaire Saint Pie X de Makoua a célébré avec faste ses 70 ans. Il devra dorénavant s'atteler à la célébration de ses 80 ans, dans dix ans.

**Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU
(De retour de Makoua)**

Un événement marqué par des symboles

Le jubilé du 70e anniversaire du petit séminaire Saint Pie X de Makoua (1953-2023) est un moment solennel qui a rassemblé des foules dans la Province ecclésiastique du Nord (PENORD). Autorités ecclésiastiques, politico-administratives, civiles, militaires et traditionnelles, fidèles chrétiens et pèlerins venus d'horizons divers; ils ont tous défilé vers Makoua, pour vivre cet événement riche, chargé de symboles.

Le thème de ces festivités est tout à fait symbolique: «L'éclat pérenne d'un héritage». Il résume tout, englobe tout et renferme tout. Il retrace en peu de mots un itinéraire fécond et exprime une gratitude infinie pour l'héritage reçu des missionnaires spiritains, fondateurs d'une œuvre qui traverse le temps. Ayant formé des générations de prêtres et de cadres, le séminaire Saint Pie X de Makoua a offert une élite, une bonne crème au pays. Bâti sur la colline inspirée au cœur du quartier Ebongo, il est un symbole de fierté. Parmi ses

fruits, deux évêques en sont sortis: Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso et Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando. Le premier constitue, avec l'abbé Isidore Doba, la promotion des deux premiers prêtres de cette maison de formation.

En décryptant la vision des organisateurs de ce jubilé, on s'accorde à penser que c'était effectivement un défi pour eux, de réussir à fêter ces moments commémoratifs en posant des gestes visibles et significatifs. Des signes qui devaient renseigner sur l'événement dans les

jours et années à venir. C'est chose faite aujourd'hui, notamment grâce à la détermination, voire l'abnégation du ministre d'Etat Firmin Ayessa, président d'honneur du comité d'organisation, fils du coin. L'homme a impacté l'événement par des réalisations considérables au sein de cette structure qui l'a formé, et dont il se vante toujours avec dignité. Au nombre desquelles, le bâtiment de la mémoire construit en un temps record, qui renforce désormais l'épaisseur de ce site historique. D'autres symboles sont ceux du jour de la messe de clôture, telle la salutation par les deux cardinaux du peuple de Dieu en compagnie du nonce apostolique, peu avant la messe. Que c'est beau! Il y a eu aussi la prestation de ce bambin de 5 ou 6 ans, qui accompagnait le dirigeant de la chorale Père

«Celui qui a des oreilles, qu'il entende»!

Textes: Is 55,10-11; Ps 64 (65),10-11,12-13,14; Rm 8-18-23; Mt 13,1-23

Frères et sœurs,

Les lectures de ce dimanche nous invitent à examiner la qualité de nos cœurs et la manière dont nous accueillons la Parole de Dieu. Chacun l'accueille et l'aménage selon ses dispositions intérieures. Dans cet évangile, la parabole est destinée aux différents groupes de personnes avec différentes manières d'accepter la Parole de Dieu. Le fruit produit dépend du cœur de celui qui l'entend. Le sort de tout mot parlé dépend de l'auditeur qui l'écoute: «La prospérité d'une plaisanterie ne réside pas dans la langue de celui qui la raconte, mais dans l'oreille de celui qui l'entend».

A qui s'adresse cette parabole?

Il y a d'abord l'auditeur avec l'esprit fermé. Il y a des gens dont la parole n'a pas de chance d'entrer, comme la semence dans le sol qui a été durement battu par de nombreux pieds. Il y a beaucoup de choses qui peuvent fermer l'esprit d'un homme. Les préjugés peuvent rendre un homme à se fermer à tout ce qu'il entend ou écoute. L'esprit enfoncé peut ériger une barrière qui ne peut pas facilement laisser pénétrer quoi que ce soit. Cela peut être le résultat d'un orgueil personnel.

Ensuite, il y a l'auditeur avec le mental comme le sol peu profond. Il ne réfléchit pas trop. Certaines personnes sont à la merci de chaque nouvel engouement. Ils prennent une chose rapidement et la laissent tomber aussi rapidement. Ils embrassent une nouvelle réalisation avec enthousiasme, emportés par l'émotion, mais lorsque cela devient difficile, l'enthousiasme diminue et ils abandonnent. Aucun homme ne peut vivre d'une émotion. Un homme a un esprit et c'est une obligation morale d'avoir une foi intelligente. Le christianisme a ses exigences, et ces exigences doivent être affrontées avant de pouvoir être acceptées. L'offre chrétienne, c'est aussi une responsabilité. Un enthousiasme soudain peut toujours devenir si vite un feu mourant.

Après, il y a aussi l'auditeur qui a tellement d'intérêts dans la vie que souvent les choses les plus importantes sont rejetées. Il est caractéristique de la vie moderne qu'elle devienne de plus en plus encombrée et de plus en plus rapide. Un homme devient trop occupé pour prier; il devient tellement préoccupé par beaucoup de choses qu'il oublie de méditer la Parole de Dieu: il est tellement impliqué dans les comités, les bonnes œuvres et les services caritatifs qu'il ne laisse pas de temps pour Celui de qui vient tout amour. Ses affaires peuvent prendre un tel contrôle sur lui qu'il se lasse de penser à autre chose.

Il peut penser souvent avoir l'intention de consacrer du temps à la prière, lire la bible et à l'Eglise, mais avec une vie surpeuplée, il n'y parviendra jamais. Nous devons veiller à ce que Christ ne soit pas éjecté de la niche la plus élevée de la vie.

Enfin, voilà l'homme qui ressemble à la bonne terre! Dans sa réception de la Parole, il est comme la bonne terre; son esprit est ouvert. Il est toujours prêt à apprendre. Il est prêt à entendre. Il n'est jamais ni trop fier, ni trop occupé pour écouter. Beaucoup d'hommes auraient été sauvés de toutes sortes de chagrins d'amour s'ils s'étaient simplement arrêtés pour écouter la voix d'un ami sage ou la voix de Dieu. Il comprend. Il réfléchit et sait ce que cela signifie pour lui, et est prêt à l'accepter. Il traduit son écoute en action. Il produit le bon fruit de la bonne semence. Le véritable auditeur est celui qui écoute, qui comprend et qui obéit.

La leçon est claire: la moisson est sûre. Pour les prédicateurs découragés de la Parole, la leçon est dans l'image de la semence qui a produit des fruits abondants. Certaines graines peuvent tomber au bord du chemin et être arrachées par les oiseaux; certaines graines peuvent tomber sur le sol peu profond et ne jamais arriver à maturité; une semence peut grossir parmi les épines et être étouffée à mort; mais malgré tout cela, la moisson arrive. Aucun agriculteur ne s'attend à ce que chaque graine qu'il sème germe et porte des fruits. Il sait très bien que certaines seront emportées par le vent, et d'autres tomberont dans des endroits où elles ne pourront pas pousser; mais cela ne l'empêche pas de semer. Même si une partie de la semence est gaspillée, la récolte viendra certainement. Semons et laissons le reste à Dieu!

**Père Carlos CORREIA, Sss
(Paris, France)**

Paul Ondia venue de Brazzaville. Le dirigeant principal n'étant autre que le professeur André Patient Bokiba. Le bambin, tiré à quatre épingles, était drapé dans son costume bleu, frappé d'un nœud papillon au coup. Mais également les déclarations publiques des parents des ordinands invités à tour de rôle pour confier définitivement leurs enfants à Dieu et à l'Eglise. Une tradition qui se maintient dans l'archidiocèse d'Owando.

En outre, le peuple de Dieu a eu droit au très émouvant et poignant message d'un des anciens de ce séminaire de la promotion 1969, le ministre des Affaires étrangères Jean-Claude Gakosso, retenu pour des raisons d'Etat à Tripoli, en Libye. Ou encore le témoignage très riche du ministre d'Etat Firmin Ayessa, qui s'est donné corps et âme, en communion avec le pasteur pro-

pre d'Owando et toutes les équipes à l'œuvre, pour offrir à tous un si beau moment inoubliable. Sans oublier la remise à Mgr Abagna d'un présent par l'Amicale des Salvadoriens ainsi que la forte présence à Makoua des délégations venues de partout. Autrefois quartier latin du Nord Congo au regard de ses structures de formation (à l'instar de Boundji), Makoua, ville lumière a vécu des moments glorieux. Plus de 80 prêtres venus des quatre coins du Congo et de l'étranger étaient témoins des festivités. Le 70e anniversaire du séminaire Saint Pie X a vécu!

Le lendemain lundi, avant de regagner Kinshasa, le Cardinal Fridolin Ambongo a visité la nouvelle église Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, où il a été reçu par le curé, l'abbé Gervais Protails Yombo.

Aristide Ghislain NGOUMA



**COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER**

Secrétariat Général
Boîte Postale : 126
Brazzaville

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) a tenu sa deuxième réunion ordinaire de l'année, le 05 juillet 2023 à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur **Jean-Baptiste ONDAYE**, Ministre de l'Economie et des Finances. Cette session a également connu la participation de Monsieur **Ludovic NGATSE**, Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public, de Monsieur **Marcel ONDELE**, Secrétaire Général Adjoint de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et, par visioconférence, de Monsieur **Michel DZOMBALA**, Vice- Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et de Madame **Jacqueline ADIABA NKEMBE**, Présidente de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

Monsieur **Serge Dino Daniel GASSACKYS**, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au cours du premier trimestre de l'année en cours, ainsi que des perspectives pour la fin de l'année 2023. Il a ensuite examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue. Enfin, le Comité a pris acte de l'exécution budgétaire des cinq premiers mois de l'année 2023.

Sur le plan international, le Comité a relevé la faiblesse de l'activité économique mondiale au premier trimestre 2023, sous l'effet essentiellement de la baisse de la demande. Celle-ci est affectée principalement par : i) le resserrement progressif des politiques monétaires des banques centrales en vue de contrer les fortes tensions inflationnistes persistantes, et ii) les effets restrictifs de la guerre en Ukraine sur le commerce mondial. Ainsi, le Fonds Monétaire International (FMI), dans les Perspectives de l'économie mondiale publiées en avril 2023, a revu à la baisse sa prévision de croissance mondiale en 2023, à **2,8%** au lieu de **2,9%** initialement prévu, contre **3,4%** en 2022.

Au niveau sous régional, le Comité a constaté un ralentissement des activités économiques, sous l'effet de la persistance des tensions inflationnistes et de la dégradation des termes de l'échange. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB de la zone est estimé à 1,8% au premier trimestre 2023, contre 2,9% à la même période de l'année antérieure. En 2023, la BEAC prévoit un taux de 2,4%, contre 3,0 0/0 en 2022.

Sur le plan national, le Comité a noté une évolution globalement satisfaisante de l'activité économique, en lien principalement avec la relance des investissements dans le secteur pétrolier, l'embellie dans l'industrie manufacturière et le paiement régulier des salaires des agents de l'Etat et des pensions de retraite. En conséquence, l'activité économique devrait se consolider en 2023, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait à +2,3 0/0, contre +0,4% en 2022. Sur le front des prix, l'inflation, mesurée en moyenne annuelle, s'est élevée à 3,2 % à fin mars 2023, après 2,1 % une année plus tôt. En perspective, la pression sur les prix devrait maintenir le taux d'inflation au-dessus de la norme communautaire, à 3,6%, contre 3,0% en 2022, en relation principalement avec l'inflation importée et la hausse des prix du carburant à la pompe.

Examinant les différents **modes de financement** de l'économie congolaise, le Comité a relevé une évolution mitigée au niveau de l'activité du système bancaire national. En effet, l'encours de crédits bruts accordés à la clientèle a connu une contraction de 5 2%, pour revenir à 1 338,1 milliards au 30 avril 2023, et un recul des créances en souffrance de 2,9%, pour s'établir à 253,4 milliards. En revanche, sur le marché des titres publics de la CEMAC, le Trésor public congolais est resté actif, mobilisant ainsi des financements à hauteur de 612,9 milliards à fin avril 2023, soit une hausse de 37,1 % par rapport au montant levé un an plus tôt. Cette évolution a porté ainsi l'encours des titres publics congolais à 1 857,2 milliards, ce qui représente 31 ,8% du total de la CEMAC.

Le Comité a, par la suite, pris acte de l'**exécution budgétaire** de son Secrétariat Général sur les cinq premiers mois de l'année 2023 et a approuvé la proposition de financement du budget du CNEF pour le second semestre de l'exercice en cours.

Le Comité a pris connaissance des conclusions du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui s'est tenu à Paris les 22 et 23 juin 2023, autour de trois principaux thèmes, à savoir i) la réforme des institutions de Breton Woods et des banques multilatérales de développement, ii) la mobilisation des capitaux privés et le financement pour le climat et les infrastructures vertes et iii) la réponse aux enjeux de la dette.

Par ailleurs, le Comité a félicité Monsieur Michel DZOMBALA, Monsieur Marcel ONDELE et Madame Jacqueline ADIABA NKEMBE, pour leur nomination aux hautes fonctions, respectivement de Vice-Gouverneur de la BEAC, de Secrétaire Général Adjoint de la COBAC et de Présidente de la COSUMAF.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions des différents organes de la CEMAC et de la BEAC prises lors de leurs dernières réunions.

Fait à Brazzaville, le 05 juillet 2023

Le Président du CNEF



Jean-Baptiste ONDAYE
 Le Ministre

PARTENARIAT

Le Congo et le PNUD appuient 125 acteurs de l'économie informelle

En partenariat avec le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), le Gouvernement congolais à travers le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle a remis des matériels professionnels à 125 acteurs de l'économie informelle. La cérémonie de remise du don a été patronnée le 4 juillet 2023 par Mme Inès Nefer Bertille Ingani, ministre en charge de la Promotion de la femme, en présence d'Henry René Diouf, représentant résident adjoint du PNUD.

L'appui aux 125 acteurs de l'économie informelle a concerné huit branches d'activités: la mécanique, le lavage automobile, la photographie, la restauration, la coiffure homme, le maraîchage, le cyber café et les femmes casseuses de pierres de Kombé. Les matériels étaient composés de 2 malles à outils; une pompe à tarage; un scanner; un étai; un multimètre ou contrôleur universel; une machine à pression; un aspirateur automobile; une paire de chaussures sécurité; douze groupes électrogènes (5 kva); 4 groupes électrogènes de 3 kva; un compresseur; un pistolet meule; une perceuse; 35 brouettes; 65 pelles; 5 houes; 5 machettes; 4 photocopieurs/Imprimantes; 2 objectifs zoom, etc.

Pour Mme Inès Nefer Bertille Ingani, cette cérémonie de remise officielle s'inscrit en droite ligne du projet «Appui au relèvement des activités des petits acteurs socio-économiques post-COVID-19». Selon les données des Nations-Unies, a-t-elle dit,

2 milliards de femmes et d'hommes, soit 61% de la population active dans le monde, gagnent leur vie dans l'économie informelle. La ministre de la Promotion de la femme a exhorté les bénéficiaires à prendre soin du matériel reçu et d'en faire bon usage en vue d'accroître la productivité qui



Photo de famille avec quelques bénéficiaires

assurera non seulement la croissance de leur revenu, mais aussi leur migration vers l'économie formelle. Une lettre d'engagement a été soumise à la réception de ces matériels afin de faciliter le suivi évaluation des services compétents. Par ailleurs, elle a mis en



Mme Inès N. Ingani remettant un échantillon du don

garde les bénéficiaires que tout détournement de destination du matériel reçu fera l'objet d'un remboursement au donateur distingué. Henry René Diouf, pour sa part, a souligné qu'au

pauvreté et des inégalités, si elle est soutenue.

«Je remercie la ministre de la promotion de la femme pour ce don. Cela fait dix ans que j'évolue dans la mécanique. C'est pour la première fois que je reçois ce don», a dit maître Ngo-ko, mécanicien garage auto à Mfilou.

Danielle Mayouma, casseuse de Pierre à Kombé, à son tour, a déclaré: «Le matériel va nous servir de bien travailler et de nous protéger du soleil. La brouette et les Kavakis vont servir à transporter les pierres et à travailler rapidement».

A signaler qu'une lettre d'accord de partenariat avait été signée le 30 avril 2021 entre le ministère en charge du secteur informel et le PNUD, en vue de soutenir les efforts de relèvement post-COVID-19 de 300 acteurs du secteur informel.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Engager le système de gestion des finances publiques dès le 1er janvier 2024

Les cadres du ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, avec l'assistance technique du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), sous le financement de la Banque mondiale, ont validé le diagnostic stratégique du ministère, du 24 au 27 mai 2023 à Kintélé. Le basculement au budget des programmes est l'une des directives prescrites par la CEMAC pour arrimer le pays à la nouvelle donne de gestion des finances publiques dès le 1^{er} janvier 2024.

Les travaux ont été ouverts et clôturés par Honoré Sayi, ministre des Transports, en présence de Thomas Bandia, coordonnateur du PRISP. Ce ministère fait partie des six ministères pilotes qui doivent disposer des plans stratégiques pour expérimenter leur nouveau mode de fonctionnement. Plus d'une soixantaine de participants ont pris part aux travaux, venue de tous les domaines du transport. Au regard des résultats de la réflexion, des recommandations ont été formulées pour redynamiser le secteur des transports. Le groupe de pilotage a proposé l'actualisation de l'ensemble des textes administratifs. Le

secteur aérien souhaite la relance des compagnies aériennes pour, entre autres, désenclaver l'arrière-pays et favoriser l'augmentation du trafic dans les aéroports situés dans l'hinterland et tirer un meilleur profit des accords aériens signés entre le Congo et d'autres Etats. Le secteur maritime tient au développement du port autonome de Pointe-Noire pour une économie maritime dynamique et créatrice d'emplois. Le secteur ferroviaire exige la réhabilitation du réseau ferré pour le renforcement des capacités managériales. Enfin, le secteur routier doit assurer le renforcement de la sécurité routière par un meilleur



Vue de la tribune

fonctionnement des centres de contrôle technique. Thomas Bandia a affirmé que le PRISP est un outil stratégique mis en place pour accompagner le Gouvernement dans ses efforts d'améliorer la gouvernance. A son tour, Honoré Sayi a souligné que les mutations qui interviennent au niveau de la CEMAC, obligent les Etats de la Communauté d'instituer la gestion budgétaire par programme; les budgets programmes constituent la réforme la plus significative du processus de modernisation

du système de gestion des finances publiques. «Le basculement du système de budget des moyens actuel vers le budget programme est une démarche structurante qui nécessite un profond effort de réformes institutionnelles, organisationnelles et fonctionnelles de l'ensemble du dispositif de la gestion des finances publiques. C'est dans ce sens que le Gouvernement s'est engagé à l'atteinte cet objectif à partir du 1^{er} janvier 2024», a-t-il précisé.

Philippe BANZ

Santé

La maison «Santé de l'œil +» lutte pour la sauvegarde de la vue

Les maladies de l'œil sont très répandues parmi les populations congolaises, aussi bien à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays. Selon le cadre de conception et d'analyse en ophtalmologie humaine Atipo Ibara, parmi les causes majeures de cécité ou amaurose «perte totale de la vue», on note: la cataracte (49,4%), le glaucome (13%), la rétinopathie diabétique proliférante (8,9%), les neuropathies optiques non glaucomateuses (8,1%), etc. Ainsi, ces maladies constituent un réel problème de santé publique. Pour preuve, le centre communautaire des soins oculaires de Nkombo-Djiri dénommé la «Santé de l'œil» que dirige l'ophtalmologue Noël Cyrille Atipo Ibara, concepteur et analyste des maladies et anomalies des yeux, ne désemplit pas. Dans l'interview qu'il a accordée à La Semaine Africaine, le médecin estime que «n'eût été la Maison de l'œil, il y aurait beaucoup d'aveugles à Brazzaville».

*Veuillez-vous présenter aux lecteurs de La Semaine Africaine

**Je suis l'ophtalmologue Atipo Ibara, chef de service de la clinique Santé de l'œil de Nkombo, à Djiri, où on fait les consultations ophtalmologiques et d'autres interventions chirurgicales en termes de spécialité.

*C'est quoi la clinique Santé de l'œil + ?

**La maison communautaire de la Santé de l'œil (+) est une clinique qui s'occupe des pathologies liées à l'œil à moindre coût. Cette clinique est issue d'un constat: avant la construction de l'hôpital général de Djiri, il n'y

avait dans le secteur de Nkombo-Djiri aucun centre de traitement de l'œil, c'est ainsi que nous avons eu l'idée de créer ce centre avec jadis la fondation perspective d'avenir. Et malgré la construction de ce grand hôpital, la maison Santé de l'œil ne désemplit pas.

*Quelles sont les pathologies liées à l'œil que vous traitez ici ?

**Les pathologies de l'œil sont diverses et variées. Mais la majorité des pathologies que nous traitons ici sont des conjonctivites virales, allergiques ou vernoales, les irritations oculaires, les abcès (bibons), la cataracte qui devient comme la cause primordiale de la cécité au monde, le glaucome (la tension oculaire ou pression intra oculaire: P.I.O) que beaucoup des gens ignorent. Cette tension peut être génétique ou congénitale. Nous nous occupons des ptérygions, des chalazions, des pingueculas, des kystes oculaires, des plaies ou brûlures oculaires. Notamment des femmes en quête de beauté, qui se font poser des cils et les produits et instruments utilisés affectent les yeux (les allergies, blepharospasme, œdèmes des paupières, ecchymoses, chemosis...), là aussi nous intervenons. Ensuite, nous réparons les cas d'abaissement du nerf oculomoteur commun (optique) au niveau de la paupière. C'est-à-dire, il y a une paupière qui s'affaisse et réduit la capacité de la fente oculaire «phtyse». En ce qui concerne les cas des trabismes (les yeux qui louchent), il faut noter qu'à bas âge on peut corriger, mais au-delà d'un certain âge, faute de matériel approprié, la chirurgie esthétique se fait ailleurs, nous conseillons aussi l'examen des lunettes...la liste n'est pas exhaustive.

*Voudriez-vous nous dire depuis quand ce centre existe et quel est son taux de réussite dans les soins administrés aux communautés ?

**Le moi est haïssable, mais en dix ans d'existence du centre, contre vents et marées, nous avançons et nous sommes au service des communautés. J'avoue que n'eût été ce centre, on aurait retrouvé beaucoup d'aveugles dans ce secteur...certes, je ne suis pas le seul... nous sommes en association (l'Association de la prévention de la vue, en sigle A.PRE.VUE), lorsque je vois que les capacités ne sont pas fiables au centre de Nkombo, on peut référer le patient ailleurs, là où le plateau technique peut répondre. Avec l'inspiration intellectuelle de feu Congolais Auguste Atipo Ibara dans son adage «les enfants faites rien que l'école pour un avenir meilleure équilibré, les études de la médecine exigent une cohésion professionnelle sans ego, l'habit ne fait pas le moine, et c'est en forgeant que l'on devient forgeron».

*Les examens et soins qui y sont administrés, sont-ils accessibles à toutes les bourses ?

**Comme vous pouvez le constater, le centre est intitulé centre communautaire des soins oculaires de Nkombo-Djiri: Santé de l'œil (+). Pourquoi les soins communautaires? Par ce que c'est pratiquement la gratuité. Les consultations et les examens complets sont établis à 5.000 FCFA. Et le contrôle est fixé à 2.000 FCFA seulement. Vous pouvez avoir un corps étranger dans l'œil, une plaie à suturer, un kyste oculaire ou quelque chose du genre, on l'exécute ou on l'extrait à partir de ces 5.000 FCFA. C'est un centre au service des plus démunis.

*Si vous aviez un mot pour clôturer notre entretien, à qui voudriez-vous l'adresser ?

**Notre centre est submergé par les patients. Mais nous demandons aux Brazzavillois qui ont des problèmes de vue, d'où ils habitent, devenir à Nkombo derrière l'école Emonaya (première pilonne de haute tension), non loin de l'Hôpital général de Djiri derrière le CNR-TV-Nkombo...nous les recevrons à bras ouverts. Notre maison communautaire Santé de l'œil+ suit aussi les patients à distance. Ceux qui se trouvent loin à l'intérieur du pays et qui n'ont pas des possibilités de devenir à Brazzaville, sont suivis, sans rien payer. C'est pourquoi nous l'appelons: «Santé de l'œil+». Aux pouvoirs publics nous sollicitons de l'aide. L'expertise, nous l'avons. Mais nous ne ferons rien sans un plateau technique de pointe. Les appareils que nous utilisons sont dépassés. Si nous avons un bon plateau technique, certaines interventions chirurgicales pouvaient se faire sur place, plutôt qu'à l'étranger. Nous sollicitons également l'aide ou appui de certaines ONG crédibles pour le bien-être social: car la vue, c'est la vie; luttons contre cette inaptitude parfois imprévue par ignorance en installant abusivement des sèves végétales ou encore par manque des informations.



Noël Cyrille Atipo Ibara

Propos recueillis par Marcellin MOUZITA

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE
DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE PLUS (SWEDD+)

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité *Travail*Progrès

APPEL A CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE PLUS (SWEDD+)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique sub-saharienne (SWEDD+) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Spécialiste en passation des marchés du Projet SWEDD+.**

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

- élaborer le plan de passation des marchés et veiller à ses mises à jour ;
- faire le suivi, auprès des services techniques bénéficiaires ou de l'Unité de Gestion du projet, (i) de la préparation et de la finalisation des termes de référence (TDR) pour les acquisitions de services de consultant, et (ii) des spécifications techniques des biens et travaux ;
- préparer les dossiers d'appel d'offres et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l'IDA) sur la base respectivement des spécifications techniques et des TDR élaborés par les unités techniques bénéficiaires et assurer leur transmission pour la revue préalable de l'IDA, selon le cas ;
- procéder au lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis à manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons ;
- veiller à la bonne gestion des appels d'offres en cours ;
- participer aux séances publiques d'ouverture des plis pour fournir des conseils et élaborer les rapports d'ouverture des offres et propositions reçues ;
- assister les commissions d'évaluation des offres dans l'application des critères d'évaluation des offres et élaborer les rapports d'évaluation des offres à titre de secrétaire ;
- assister l'UGP pour toutes les questions relatives à la passation des marchés ;
- Elaborer les contrats après l'obtention des avis de non objection, si requis, et veiller à leur signature par les personnes habilitées ;
- concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs et développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés ;
- élaborer un plan de gestion de contrat pour chaque marché conclu en vue de permettre un suivi efficace de son exécution ; ledit plan devra inclure les risques et les mesures d'atténuation liés audit contrat ainsi que les indicateurs de performance.
- veiller à l'utilisation du système électronique de gestion de la passation

des marchés (STEP) comme outil de gestion quotidienne de la passation des marchés et assurer la tenue à jour des différentes étapes de passation des marchés selon la feuille de route ;

- mettre en place un système de classement physique des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y inclus les documents relatifs aux réceptions et paiements, en vue de faciliter les missions de revue de l'IDA ;
- fournir un appui-conseil à l'UCP en matière d'interprétation des clauses contractuelles, de prévention des litiges et de gestion des éventuels différends ;
- veiller au respect des délais de passation des marchés sur la base du plan de passation des marchés établi et approuvé
- etc.

3. Les candidats intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (**lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; Curriculum vitae à jour et signé ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.**).

4. Profil du candidat :

- Le candidat au poste de SPM doit avoir le profil suivant
- un diplôme supérieur (minimum Bac +3) en Ingénierie, Administration, Droit, économie, Gestion ou équivalent d'une université reconnue ;
- une expérience pertinente dans le domaine de la passation des marchés dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience dans un projet sur financement Banque mondiale/Banque africaine de développement est un atout majeur ;
- une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement: Banque africaine de développement Banque mondiale, ou encore une expérience générale confirmée en par un certificat délivré du programme en ligne de Certification en Passation des marchés (MOOC) ;
- une formation additionnelle en passation des marchés attestée par un certificat serait un atout.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels,

- Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

5. Le recrutement se fera en trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée des candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à la vérification des informations consignées dans les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte. Seul(e)s le candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 19 juillet 2023 à 16h00 et porter clairement la mention « **RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DU PROJET SWEDD+** »

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : **PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO**
Tél : +242 22 613 31 08
E-mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 05 juillet 2023

Patrick Valéry ALAKOUA

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE
DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE PLUS (SWEDD+)

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité *Travail*Progrès

APPEL A CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DU PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE PLUS (SWEDD+)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique sub-saharienne (SWEDD+) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Coordinateur du Projet SWEDD+.**

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

• **En matière technique :**

- assurer la planification et la réalisation des activités du projet, reflétées dans le Document du Projet (PAD) et l'accord du Financement (AF) ;
- veiller à la préparation du plan de travail budgétisé annuel (PTBA) et à sa mise en œuvre en temps opportun ;
- veiller à l'exécution des activités dans les délais prévus dans le PTBA et le Plan de Passation des marchés (PPM) ;
- assurer et veiller à la réalisation des activités techniques dévolues aux structures concernées du ministère de tutelle, et des autres départements ministériels ;
- assurer et veiller à la réalisation des activités confiées aux organisations de la société civile et tous autres organisations ou prestataires afin d'atteindre les résultats du projet ;
- etc.

• **En matière de gestion administrative et du patrimoine :**

- Veiller à l'application des règlements, décrets, arrêtés, manuels, directives circulaires et mémoires relatifs à la gestion du personnel technique et d'appui ;
- représenter le projet auprès des tiers, des partenaires et autres administrations publiques ;
- veiller à la préparation dans les délais des réunions du comité de pilotage ;
- assurer la bonne collaboration entre toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet ;
- informer régulièrement la tutelle, les autres départements ministériels et la Banque mondiale sur l'état d'avancement de la mise œuvre du Projet et des difficultés rencontrées ;
- servir de point focal du Gouvernement vis-à-vis de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ;
- signer des actes administratifs et autres documents du projet ;
- veiller à la bonne gestion du patrimoine du projet.

• **En matière de gestion financière :**

- veiller à l'exécution financière de toutes les activités du projet en conformité avec les procédures comptables et financières définies dans le Manuel de Procédures ;
- veiller à la soumission des prévisions de décaissement en concordance avec le PTBA et les rapports financiers ;
- veiller au strict respect de l'Accord de Financement du Projet.

• **En matière de gestion du personnel :**

- veiller à la bonne gestion du personnel du projet ;
- assurer l'évaluation régulière du personnel selon les critères de performance contenus dans leurs contrats respectifs.

• **En matière de passation de marchés :**

- veiller à la mise en œuvre efficace des activités de passation de marché
- veiller à la tenue des sessions des commissions des marchés ;
- veiller aux respects des dispositions passation des marchés incluant la sélection des consultants, des fournisseurs et des entreprises, conformément aux procédures de passation des marchés convenues dans l'accord de financement avec la Banque mondiale ;

3. Les candidats intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (**lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; Curriculum vitae à jour et signé ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.**).

4. Profil du candidat :

- Être titulaire d'au moins un Master (BAC+5) en Droit, Economie, Management, Administration ou en sciences sociales ;
- Avoir un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de développement du secteur public ou privé, y compris un minimum de 5 ans dans des postes de responsabilité ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans en matière de gestion des projets financés par les organisations bilatérales et multilatérales ;
- Une expérience professionnelle préalable en Afrique (en particulier en Afrique occidentale ou centrale) et une bonne connaissance des questions

sectorielles dans le domaine de la santé, de la démographie et de l'inclusion sociale est un atout.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels,

- Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

5. Le recrutement se fera en trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée des candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à la vérification des informations consignées dans les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte. Seul(e)s le candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 19 juillet 2023 à 16h00 et porter clairement la mention « **RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DU PROJET SWEDD+** »

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : **PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO**
Tél : +242 22 613 31 08 / E-mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 05 juillet 2023

Patrick Valéry ALAKOUA



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR



INSTANCES STATUTAIRES 2023

SOUS LE PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ANATOLE COLLINET MAKOSSO
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

DU 17 AU 21 JUILLET 2023
AU CENTRE INTERNATIONAL DE CONFERENCE DE KINTELE
BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO.

www.asecna.aero - contact@asecna.aero



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMI N° 80-/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le recrutement d'un Consultant international en passation des marchés du PRODIVAC

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un consultant international en passation des marchés.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement, entre autres : (1) apporter l'appui nécessaire pour une bonne gestion du projet PRODIVAC ; (2) s'assurer que le projet PRODIVAC réalise une bonne performance, à travers un traitement diligent des dossiers d'acquisition, de demande de décaissement et un reporting dans les délais requis ;

(3) apporter une contribution technique à la préparation des documents techniques du projet, en mettant particulièrement l'accent sur les treize (13) dossiers prioritaires identifiés lors de la mission de Dialogue ; (4) entreprendre et mener les missions de terrain afin d'identifier, de préparer, d'évaluer et/ou superviser la mise en œuvre et le suivi du projet, (5) assurer le suivi des procédures de passation de marchés, de décaissement et d'établissement de rapports pour s'assurer qu'elles respectent les règles et procédures de la Banque ; (6) élaborer les termes de référence, sélectionner les consultants pour les missions et superviser les aspects techniques de leur travail ; (7) assister la Cellule d'exécution du projet dans la préparation des dossiers d'acquisition et des demandes de décaissements ; (8) s'assurer du recrutement des bureaux d'audit des comptes des Projets et de la soumission des rapports d'audit dans les délais ; (9) Participer aux missions

de supervision, à la revue à mi-parcours ou de clôture du projet ; (10) Contribuer à la planification de l'ensemble des activités de passation de marchés du projet PRODIVAC conformément au rapport d'évaluation du projet et aux dispositions de l'Accord de prêt et du Protocole d'accord de don ; (11) définir et mettre en place des principes et méthodes pour la conduite et le suivi de l'ensemble des activités d'acquisition, en liaison avec les partenaires et parties concernées ; (12) assurer la mise en œuvre et le suivi du plan de passation des marchés, et du respect du calendrier établi

2. La durée du contrat est de douze (12) mois. Les modalités de rémunération sont à discuter en séance de négociations du contrat. Le consultant en passation des marchés travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, en participant aux différentes missions de terrain organisées par le Projet.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la

procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 24 juillet 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°007/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 : RECRUTEMENT D'UN (CONSULTANT INTERNATIONAL EN PASSATION DES MARCHES », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA
Secteur Hôpital Gomez, Brazzaville-Congo

Tél : (242)06 568 01 12 / 06 612 76 84

E-mails: prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 07 juillet 2023

Le Coordonnateur du PRODIVAC, p.i
Marcel Dieudonné N'ZEMBA

APPEL A CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (SWEDD+)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique sub-saharienne (SWEDD+) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Responsable Administratif Financier et Comptable (RAFC) du Projet SWEDD+**.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

a) En matière de gestion administrative

- Assurer la mise en œuvre effective des outils pertinents prévus dans le Manuel des opérations du Projet ;
- Veiller au classement et l'archivage des principaux documents du Projet (Accord de financement, Manuel d'exécution du Projet, Manuel de procédures administratives, comptables et financières, Lettre de décaissement, contrats, etc.) ;
- Veiller au respect du protocole de présence au poste du personnel ;
- Assurer l'élaboration et la tenue à jour des rapports sur l'utilisation et le fonctionnement des équipements mis à la disposition des structures bénéficiaires du Projet ;
- Préparer les termes de référence pour l'audit externe du Projet ;
- Veiller à la mise à jour du Manuel de procédures administratives, comptables et financières et des Manuels spécifiques pour les adapter à l'évolution des besoins et de l'environnement de leur application ;
- Planifier les congés et les formations du personnel du projet ;
- S'assurer de la sécurité sociale et de l'assurance du personnel du projet ;
- Suivre la situation des assurances des véhicules et autres du projet.

b) En matière de gestion financière et budgétaire

- S'assurer du bon fonctionnement du système informatique de gestion financière et comptable ; permettant notamment la préparation des rapports de suivi financier (consolidé et par site), des demandes de remboursement de fonds, et des états financiers consolidé et par site décentralisé ;
- Assurer la préparation, la consolidation et la mise à jour du Plan de Travail et Budget Annuel, en relation avec les autres responsables ;
- Assurer la préparation, la consolidation et la mise à jour des plans de décaissement correspondant au Plan de de Travail Annuel ; et en assurer la gestion courante et le suivi ;
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire du Projet des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations budgétaires ;
- S'assurer de façon régulière et continue que les ressources mises à la disposition du Projet (fonds alloués par les bailleurs de fonds) sont dépensées pour les fins auxquelles elles ont été affectées ;
- Veiller au respect du circuit de paiement des bénéficiaires du Projet ;
- S'assurer systématiquement que toutes les conditions concourant au paiement relatif à des marchés sont remplies (avis d'appel d'offres, avis de nonobjection, rapport d'évaluation, notification, lettre de marché, factures, bons de livraison, rapports...) ;
- Assurer le suivi et le respect du protocole de paiement des salaires du personnel du Projet ;
- Suivre l'exécution financière des activités du projet et veiller à la bonne gestion des fonds mis à la disposition des bénéficiaires du projet ;
- Veiller à la préparation et la régularité des Demandes de Retrait de Fonds (DRF), des Demandes de Paiement Direct (DPD) et autres moyens de paiement ;
- Assurer la bonne gestion de la trésorerie du projet et préparer les plans de trésorerie prévisionnels ;

- Contrôler, valider et actualiser les états financiers élaborés par les comptables conformément aux règles de présentation de la Banque mondiale/IDA et du système comptable OHADA ;

- Produire les Rapports Financiers Intérimaires du Projet (RFI) suivant les standards requis par la Banque mondiale et la périodicité requise par l'IDA (rapports trimestriels) ;

- Préparer les audits financiers (internes et externes) en matière de gestion comptable ;

- Mettre en œuvre et suivre les recommandations des audits et des missions de supervision ;

c) En matière de gestion comptable

- Mettre en place un mécanisme de collecte des pièces justificatives des activités de l'UGP, et des prestataires/bénéficiaires, et les valider ;

- S'assurer de la conformité et de la validité des pièces comptables ;
- Veiller à la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique ;

- Présenter les états financiers à l'auditeur interne avant soumission aux auditeurs externes ;

- S'assurer du suivi des comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc...) ;

- Réaliser les inventaires ;

- Veiller au respect du contrôle interne.

d) En matière gestion de la trésorerie

- Elaborer les plans prévisionnels de trésorerie (décaissements) et en assurer le suivi ;

- Vérifier le solde disponible du projet avant signature des moyens de paiement ;

- Veiller au respect des délais de paiement.

e) En matière de gestion du patrimoine

- Assurer la réception et effectuer le suivi des acquisitions ;

- Effectuer le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition de l'UGP ;

- S'assurer du traitement comptable des stocks ;

- Assurer les inventaires périodiques de stocks et des immobilisations.

- Veiller au respect strict de la procédure d'approvisionnement en biens et services, en collaboration avec le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) de l'UGP ;

- S'assurer que les stocks et les équipements acquis sur les fonds sont régulièrement protégés et peuvent être contrôlés à tout moment ;

- Faire prendre toute mesure permettant de localiser et d'identifier les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition de l'unité de gestion et des autres bénéficiaires ;

- Etc.

3. Les candidats intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (**lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; Curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (3) références professionnelles ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.**).

4. Profil du candidat :

Le candidat au poste de RAFC doit avoir le profil suivant :

- Un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum maîtrise (BAC+5 au moins) ou équivalent (MSTCF, DESCF/ DSCG, DESS, etc) en comptabilité, sciences économiques et financières ou toute autre discipline équivalente d'une institution reconnue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple).

- Ou un diplôme professionnel supérieur en comptabilité du type Expert-Comptable (CPA, DEC, ACCA, ACA, etc) reconnu par un ordre professionnel comptable international, et/ou même un diplôme en gestion de projet de développement seraient un atout ;

- Jouir d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins (07) sept ans en gestion administrative et financière dans une entreprise privée, dans les projets de développement, ou autre expérience professionnelle jugée équivalente (en cabinet d'audit et d'expertise comptable) dont au moins 5 ans à des postes de responsabilité (Directeur comptable, Directeur Administratif et Financier, Contrôleur de gestion, Auditeur Manager ;

- Une expérience pratique d'au moins trois (03) ans dans les domaines de gestion administrative, comptable et financière de structures financées par les Bailleurs de fonds internationaux (UE, IDA/Banque Mondiale, BAD, DFID, les Agences de l'ONU) serait un atout ;

- Démontrer une bonne maîtrise des procédures et directives des différents bailleurs de fonds, notamment de la Banque mondiale, serait un atout ;

- Démontrer la maîtrise des procédures de gestion de l'administration publique serait un atout ;
- Justifier une expérience dans les institutions ou projets similaires.

- Démontrer la maîtrise des procédures de gestion de l'administration publique serait un atout ;

- Justifier une expérience dans les institutions ou projets similaires.

- Justifier une expérience dans les institutions ou projets similaires.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels,

- Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées

5. Le recrutement se fera en trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée des candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à la vérification des informations consignées dans les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 25 juillet 2023 à 16h00 et porter clairement la mention « **RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET SWEDD+** »

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : **PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES**

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO

Tél : +242 22 613 31 08

E-mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 11 juillet 2023

Patrick Valery ALAKOUA

ARTISTE CONGOLAIS DE LA DIASPORA

Voici Pie-Aubin Mabika dans "FESPAM à Brazzaville"

Pie-Aubin Mabika, artiste-musicien congolais, auteur-compositeur-arrangeur installé à Rouen, en France, depuis 1989, et ancien chef de l'orchestre ballet Les Anges de Brazzaville, a lancé il y a quelques années, un maxi single intitulé «FESPAM à Brazzaville», qui n'a pas bénéficié d'une bonne promotion. Il est composé de deux chansons: «FESPAM à Brazzaville»; «Festival in Brazzaville», en version française et anglaise, et «Solange! viens voir l'Afrique de tes yeux». Ce single demeure d'actualité, au moment où va se tenir à Brazzaville, du 15 au 22 juillet, la onzième édition du Festival panafricain de musique (FESPAM).

Bien qu'étant loin du pays, il n'a pas voulu rester en marge de ce grand événement continental et international. Voilà pourquoi, il a lancé ce C.D de haute facture qui à coup sûr, ne va pas manquer d'enrichir les discothèques et d'égayer les férus de la bonne musique, surtout ceux qui viendront de l'extérieur qui en garderont comme souvenir.

Selon Pie-Aubin Mabika, «FESPAM à Brazzaville» est un hymne au Festival panafricain de musique. Dans cette œuvre, «j'invite les peuples du monde à venir voir, apprécier la volupté et la richesse de cette grande manifestation culturelle et scientifique (biennale) du continent africain à Brazzaville, la capitale politique de la République du Congo. Un rendez-vous qui réunit la

crème musicale et intellectuelle continentale et internationale», a-t-il souligné. Quant à «Solange! viens voir l'Afrique de tes yeux», «c'est une diatribe à ceux qui racontent des cancans sur l'Afrique. Terre hospitalière, l'Afrique a un patrimoine culinaire dense et riche. La solidarité entre les pays et les peuples est insoupçonnable et il fait bon vivre. «Solange, je te prends à témoin; viens voir de tes yeux», déclare-t-il.

Rappelons que, Pie-Aubin Mabika compte déjà dans sa gibecière cinq albums et non des moindres: un 33 Tours intitulé «Amour s'en va» et quatre Cd: «Fleur éternelle»; «Coco lai lai»; «Maloba»; «Solange! viens voir l'Afrique de tes yeux». Il dispose, aussi, d'un palmarès musical élogieux et émouvant avec l'orchestre ballet Les



Ce single demeure d'actualité

Anges, groupe dont il a été le chef d'orchestre pendant dix ans (1979 à 1989), et avec lequel il a participé aux nombreux Festivals et gagné plusieurs prix, au Congo et dans le monde. On peut citer entre autres: l'animation de la cérémonie d'ouverture des 2èmes Jeux africains, en 1973, à Lagos (Nigeria), la participation au Festival de Guinée à Conakry, 1er prix au 10e Festival international de la jeunesse, à Berlin (Allemagne Démocratique).

Il y a, aussi, le diplôme d'honneur gagné au 11e Festival international de la jeunesse, à la Havane (Cuba), aux Francopholies de la Rochelle (France), en 1981, lauréat au Fes-

tival d'Eté de Québec (Canada), en 1983, 2e prix au Festival de musique d'Afrique centrale (FEMAC), à Kinshasa, en 1984, participation à l'inauguration de la «alle Congo», au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à Addis-Abeba (Ethiopie), et bien d'autres.

Alain-Patrick MASSAMBA

Contact: Pie-production, 43 E rue Trianon, 76300 Sotteville-lès-Rouen/France

Tél: 02.22.10.39.88 / 06.37.62.83.28 / A Brazzaville: (00242) 06.610.92.01 / 05.531.60.27

APPEL DU 18 JUIN 1940

Congolais et Français se sont souvenus

L'Appel du 18 juin 1940 qui n'est autre que le premier discours du général Charles De Gaulle à la radio de Londres, sur les antennes de la BBC, a été commémoré à Brazzaville. Une cérémonie officielle a été organisée dimanche 18 juin 2023 au Square De Gaulle, un monument situé à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de la capitale (non loin du lycée Savorgnan De Brazza).



Le recueillement après le dépôt des gerbes de fleurs



François Barateau décorant le contre-amiral Mathias Banguid

Etaient présents à la cérémonie: le général de division Guy-Blanchard Okoi, Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), M. François Barateau, ambassadeur de France au Congo, M. Dieudonné Bantsimba, député-maire de Brazzaville et le représentant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Des membres du corps diplomatique accrédités au Congo, ceux du commandement militaire, ainsi que des anciens combattants, des femmes veuves d'anciens combattants...

Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument par le général de division Guy-Blanchard Okoi, le diplomate français François Barateau, le député-maire Dieudonné Bantsimba et le représentant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Puis ont suivi la sonnerie aux morts et l'exécution des hymnes nationaux de la France et du Congo par la musique principale des F.A.C. La cérémonie a été aussi marquée par la décoration de quatre officiers congolais: un contre-amiral (général); trois officiers supérieurs dont l'un à la retraite, à la médaille d'or, d'argent et de bronze par la France.

Le capitaine André David, coopérant militaire près l'ambassade de France au Congo, a lu le discours du général De Gaulle sur les ondes de la BBC. Ce message constitue un appel aux armes dans lequel, le général De Gaulle appelle à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie et prédit la mondialisation de la guerre. Il est considéré comme le texte fondateur de la résistance française dont il demeure le symbole.

A.-P.MASSAMBA

JOURNEE SCIENTIFIQUE

Echanger sur la problématique de la prise en charge de l'albinisme

A l'occasion de la commémoration de la 9^e Journée internationale de l'albinisme, célébrée le 13 juin de chaque année, une journée scientifique de sensibilisation sur l'albinisme a eu lieu à Brazzaville. Elle est l'œuvre de l'Institut national de la recherche en sciences de la santé, en collaboration avec l'Association Famille d'actions multiformes (AFAM), pool international des personnes atteintes d'albinisme.

L'objectif a été d'informer l'opinion sur les causes de l'albinisme, elle a été une occasion pour les intervenants de spécifier les différentes formes d'albinisme. Maladie génétique héréditaire, sur un mode autosomique récessif parfois, elle est caractérisée par une absence totale ou partielle de la mélanine qui normalement détermine la pigmentation de la peau, des cheveux, des yeux et protège contre les rayons ultra-violet. Dans son mot d'usage, Roland Mayala, président de l'AFAM a dégagé les objectifs de l'association: promouvoir l'acceptance au sein de la famille et conseiller les parents à prendre soins de leurs enfants atteints d'albinisme, veillez à l'épanouissement moral et entrepreneurial de ses bénéficiaires et parents donnant naissance à un enfant albinos. «Les personnes atteintes d'albinisme se sont organisées en 1995, pour créer une association appelée, Asso-

ciation famille d'actions multiformes communauté nationale des personnes atteintes d'albinisme pour mener des campagnes d'éducation et de sensibilisation. Car, la communauté a tendance à comprendre l'albinisme à travers les mythes».

Parlant du bien-fondé de la journée, la Pr Henriette Poaty a déclaré: «La rencontre permet de sensibiliser la communauté, mais aussi les personnes concernées elles-mêmes, sur les complications liées à l'albinisme. Il y a plusieurs complications, notamment celles liées à des problèmes cutanés, de vision...». Ouvrant les travaux, Jean De Dieu Goma, secrétaire permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, a affirmé: «Cette journée met en ligne de mire l'importance de la problématique de l'albinisme au Congo. Dans notre pays, de tout temps, des rencontres se tiennent soit au niveau institutionnel ou des organisations de la société civile,



Des participants autour de Jean De Dieu Goma

autour de cette problématique. Mais à ce jour, il nous revient de nous poser la question sur la prise en charge collective de cette situation».

Des thèmes divers ont été développés par des spécialistes en dermatologie, en génétique, en ophtalmologie..., tels que, les Prs Nkombo Bayonne, Makita, Judith Nsonde Malanda. Sans oublier la contribution très remarquée de l'UNICEF au Congo, dont Cinthia Douabelé, chef de section éducation, protection et développement de l'adolescence a fait un exposé important sur les droits des enfants, notamment des droits des enfants atteints d'albinisme qui ont des problèmes au niveau de l'éducation dus à leur déficience visuelle. Elle a suggéré que le

ministère de l'éducation prenne en charge cette condition et qu'il y ait vraiment la sensibilisation pour que les enseignants de ses enfants sachent l'accueillir ou avoir des aménagements dans ce sens.

Narcisse Kimbassa, chargé de la communication de l'Association Famille d'actions multiformes au comité national des personnes atteintes d'albinisme et membre du bureau exécutif de l'UNHACO, s'est réjoui des contributions et des recommandations formulées, mais surtout de la présence du ministère de l'Enseignement supérieur à travers l'Institut national de la recherche en sciences de la santé.

EDESSES

APPEL A CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (SWEDD+)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique sub-saharienne (SWEDD+) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Comptable du Projet SWEDD+**.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

En matière d'administration comptable

- suivre la préparation des liasses comptables et financières ;
- recueillir et classer les relevés bancaires ;
- valider les états et bulletins de paie du personnel du Projet ;
- contrôler la régularité des justificatifs des missions de terrain ;
- assister le RAF dans la gestion du patrimoine du projet ;
- contribuer à la préparation des missions d'audit interne et externe ;
- superviser l'archivage des documents administratifs et financiers du projet ;
- assurer la garde des chèquiers du Projet et autres documents ou objets de valeur du projet.

En matière de gestion financière et budgétaire

- préparer les Demandes de Remboursement de Fonds et les Demandes de Paiement Direct ;
- analyser les rapports financiers transmis par les bénéficiaires des fonds du projet ;
- assister le RAF dans l'analyse des demandes de réapprovisionnement ;
- contribuer à l'élaboration du Programme de Travail Annuel Budgétisé (PTBA) ;
- assister le RAF dans le suivi de l'exécution budgétaire globale (consolidé et par site décentralisé) à travers la matrice d'exécution budgétaire mis en place.

En matière de comptabilité

- valider les pré-imputations comptables ;
- valider les états de rapprochement bancaire ;
- traiter les factures ;
- assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables ;
- viser les états de contrôle périodique de la caisse ;
- participer à la réalisation et à la vérification des opérations comptables et analyser les comptes ;
- assurer le suivi des comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc...) ;
- assurer la mise en place du mécanisme des comptes d'avance et du suivi des avances de caisse ;
- veiller à la centralisation de toutes les pièces justificatives provenant des démembrements du Projet ;
- effectuer le suivi des décaissements conformément aux contrats, marchés et autres ;
- approuver la fiche de codification pour l'imputation comptable, budgétaire, analytique et par source de financement des opérations et effectuer le contrôle des imputations comptables ;
- contrôler les bons de règlement et les moyens de paiement avant signature ;

- participer aux inventaires périodiques de fin d'exercice ;
- participer à la rédaction des rapports d'activités ;
- établir les rapports de comptabilité mensuels, trimestriels et annuels du projet contenant :
 - l'état de suivi des contrats, des décaissements, les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF et des avances de fonds ;
 - le RSF, les déclarations des charges salariales ;
 - les états financiers.

En matière de gestion de la trésorerie

- assister le RAF dans l'élaboration des plans prévisionnels de trésorerie (décaissements) ;
- assurer le suivi des réapprovisionnements (DRF/DPD) envoyés et reçus ;
- suivre les soldes des comptes bancaires (UGP) et s'assurer de la fiabilité et sincérité des opérations réalisées dans ces comptes ;
- mettre en place un tableau de bord pour le suivi du respect des délais de paiement ;
- suivre et gérer tous les dossiers relatifs aux banques ;
- produire un état régulier des factures payées et non payées ;
- établir les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF.

En matière de gestion du patrimoine

- participer à la réception et suivre les acquisitions ;
- assister le RAF dans le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition de l'UGP ;
- s'assurer du traitement comptable des stocks ;
- participer aux inventaires périodiques des stocks et des immobilisations.

3. Les candidats intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (**lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; Curriculum vitae à jour et signé incluant trois (3) références professionnelles ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.**).

4. Profil du candidat :

- Le candidat au poste de Comptable doit avoir le profil suivant
- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 3) en comptabilité, finance ou diplôme équivalent ;
 - Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ;
 - Avoir travaillé dans un projet de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement serait un atout ;
 - Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière de la Banque Mondiale ou autres bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;
 - Avoir d'excellentes compétences relationnelles, notam-

ment l'ouverture d'esprit, le sens du dialogue, la disponibilité, le respect et l'esprit d'équipe ;

- Avoir le sens de l'organisation, de l'ordre (classement des pièces comptables) et de la transparence ;
- Avoir une expérience dans le paiement des subsides est un atout.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels, - Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

5. Le recrutement se fera en trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée des candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à la vérification des informations consignées dans les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi **25 juillet 2023 à 16h00** et porter clairement la mention « **RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET SWEDD+** »

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08 :
 E-mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 11 juillet 2023

Patrick Valery ALAKOUA

62 ANS DES ARMEES CONGOLAISES

Les "FAC" et la Garde républicaine vainqueurs!

Les Forces armées congolaises et la Garde républicaine se sont adjugés le 21 juin dernier au Stade D'Ornano les trophées mis en jeu dans les cadres activités sportives marquant la commémoration des 62 ans des FAC et de la Gendarmerie nationale.

Dans le cadre de cette commémoration, plusieurs activités sportives ont été organisées, notamment le football et le volley-ball. Les finales se sont disputées en présence de Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, du général de division Guy-Blanchard Okoi, Chef d'Etat-major général des



Le ministre Mondjo saluant les joueurs des deux équipes avant le début de la rencontre

FAC, président de la commission d'organisation de ces festivités, ainsi que d'autres membres du commandement. Le public a répondu massive-

ment à l'appel du Commandement pour assister à ces deux finales âprement disputées. Au football, la Garde républicaine (GR) a dominé

la Gendarmerie nationale sur la marque de 4 tirs au but à 2 (0-0, au temps réglementaire). Au volley-ball par contre, les FAC ont terrassé la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), 3 sets à 0. La Garde républicaine et les FAC ont ainsi remporté les trophées mis en jeu, accompagnés d'enveloppes dont les montants n'ont pas été révélés.

Outre les deux finales des sports collectifs, d'autres disciplines étaient au rendez-vous, notamment les disciplines militaires dont les vainqueurs ont aussi été récompensés.

A.-P. MASSAMBA

NECROLOGIE

Un milieu de terrain et un coach : Jean Miakomama !

Décédé le 30 mai 2023 au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie, à l'âge de 63 ans, l'ancien international de football Jean Miakomama Maboulou a été inhumé le 17 juin 2023 au cimetière de Lifoula (Département du Pool). Parents, anciens coéquipiers, amis et connaissances lui ont rendu le dernier hommage.

Jean Miakomama fut un ancien joueur de Kotoko de Mfoa (1982 à 2000), en provenance de l'AS Mbako de Talangai, international de 1983 à 1984, puis de 1987 à 1988. Fort de son talent, il a vite gagné sa place dans les rangs de Kotoko de Foa, club auquel il est resté fidèle jusqu'à la fin de sa carrière. Il a remporté le championnat national, saison sportive 1982-1983, mais privé de Coupe d'Afrique des clubs champions pour des raisons non élucidées jusqu'à ce jour. Et en 1989, il a ajouté la Coupe de la ville de Brazzaville à son palmarès.

De temps à autre, il a répondu aux convocations de l'équipe nationale: Congo-Cameroun (1-1), artisan du but congolais, et Congo-Santos FC du Brésil (1-1), deux rencontres disputées en 1983 ; Côte d'Ivoire-Congo, en aller-retour en 1987. Démobilisés par la déception de la non-participation de Kotoko de Mfoa



à la Coupe des clubs champions, certains coéquipiers quittent le navire, mais Jean Miakomama reste fidèle au club. Milieu de terrain offensif et défensif percutant, et buteur par moment, il a évolué aux côtés de plusieurs générations dans son club, même avec les plus jeunes. Il sera nommé, des années après, capitaine.

Au début des années 2000, lorsqu'il met fin à sa carrière, Jean Miakomama, par sa personnalité, s'intéresse à la carrière d'entraîneur. Il fait ses premiers pas dans Kotoko de Mfoa, puis il étend ses tentacules dans l'AS Mbako et dans le F.C Féminin La Source. Terrassé par la maladie, il prend ses distances avec le coaching, mais reste néanmoins attaché au football, une discipline qu'il a tant aimée. Toujours au service des autres, humble, amusant et taquin, la disparition de "Capi ou Coach Jean" est une perte pour tous ceux qui l'ont connu.

La Fédération congolaise de football, le Collectif des anciens footballeurs congolais d'Europe, celui de Kotoko de Mfoa, ainsi que des anciens coéquipiers ont compati nombreux à ce deuil.

Alain-Patrick MASSAMBA

JEAN-MICHEL MBONO "Sorcier" REpond A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus de football sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolaise et africain, les a répertoriés et y répond volontiers.

***Sur la bonne reconversion de nos footballeurs, quelle est votre opinion?**

****J.-M. Mbono :** Considérée comme éphémère, la carrière du footballeur s'arrête

dès qu'il sort des stades. Ce qui ne veut pas dire qu'il doit aussi sortir du football. Au contraire, le football étant devenu une industrie, il regorge et génère des métiers connexes et annexes autres que celui du footballeur. En dehors du métier d'entraîneur vers lequel se ruent la plupart d'anciens footballeurs, il y a aussi celui très prisé d'agent de joueurs, de manager, d'administrateur du football, de consultant dans les chaînes de télévision et de radio... Autant de points de chute qui peuvent assurer et garantir la survie du foot-

balleur longtemps après avoir arrêté de jouer. Roger Milla, Franz Beckenbauer, Platini et autres, engrangent aujourd'hui les dividendes du capital qu'ils ont investi dans le football pendant qu'ils étaient en activité. Ils ont plus gagné après que pendant qu'ils pratiquaient le football. Un footballeur qui raccroche ne doit donc pas devenir oisif. Et qui dit oisiveté, dit mendicité. C'est cette clochardisation du footballeur ou de l'ancien footballeur que nous devons combattre. On doit faire disparaître à jamais l'image de l'an-



ancien footballeur soulard, parasite ou mendiant.

(A suivre)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDRCH)
AMI N° 023/2023/METP/CAB/PDCRH-CEP

Secteur : Education

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2100150033294

N° d'identification du Projet : P-CG-IAE-001

Titre du poste : Responsable Administratif, Financier et Comptable

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat d'un Consultant individuel en qualité de « **Responsable Administratif, Financier et Comptable** » du projet PDCRH

2. Les services prévus au titre de ce contrat seront sous la supervision du Coordonnateur du projet et consisteront à : (i) gérer les comptes bancaires du projet ; (ii) liquider les dépenses ordonnées par la Coordonnatrice ; (iii) établir les Demandes de Paiement Direct (DPD) ; (iv) préparer les ordres de virement ; (v) préparer le paiement des indemnités et honoraires du personnel ; (vi) finaliser le PTBA en collaboration avec les autres responsables ; (vii) finaliser le budget ; (viii) effectuer un suivi des acquisitions des biens et services, ainsi que leur bonne utilisation ; (ix) veiller à la disponibilité de ressources pour la réalisation des activités du Projet ; (x) organiser les travaux d'inventaires des biens et fournitures ; (xi) participer à la préparation, à l'actualisation et à l'exécution du plan de passation des marchés pour les activités liées au fonctionnement ; (xii) veiller à l'élaboration des spécifications & caractéristiques des demandes d'achat de fournitures liées au fonctionnement ; (xiii) participer à la rédaction des termes de référence pour le recrutement des consultants ; (xiv) tenir un registre des cautions de garantie et assurer la conservation des originaux ; (xv) participer à l'évaluation annuelle des agents et se faire évaluer par la Coordonnatrice ; (xvi) élaborer le planning annuel des congés ; (xvii) préparer le paiement des frais de mission et des honoraires des consultants et personnel de la cellule ; (xviii) superviser les agents placés sous son autorité ; (xix)

assurer la mise en place et le bon fonctionnement du système comptable et financier ; (xx) tenir la comptabilité générale, analytique et budgétaire du Projet (fiabilité, rapidité, analyse, rapprochement en tenant compte des impératifs de reporting mensuel) ; (xxi) assurer l'établissement des états financiers du projet ; (xxii) élaborer les rapports de suivi financier et la partie financière des rapports d'activités du Projet ; (xxiii) arrêter les comptes mensuels et annuels ; (xxiv) préparer les documents de décaissement ; (xxv) gérer les sorties de fonds sur base des documents dûment autorisés ; (xxvi) tenir le journal de caisse ; (xxvii) produire et soumettre chaque jour le rapport de caisse accompagné d'un billetterie pour la certification du solde.

Les prestations se déroulent au siège de la Coordination du projet avec possibilité de déplacement dans les zones d'intervention du projet. Le contrat est prévu jusqu'en juin 2024, à compter de la date du début des prestations ou à toute période supplémentaire additionnel, en cas de nécessité de prolongation et de disponibilité du budget, après évaluation de la performance du consultant jugée satisfaisante.

3. La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services relatifs au poste. Les candidats intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation signée ne dépassant pas deux pages, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc. (cv détaillé et signé, ainsi que les copies des diplômes ou attestations diverses).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat seront conformes aux «

Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>. **L'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.**

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les Termes de Références (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, heure locale (TU+1).

Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)
Sis case 252, camp des sommeliers, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville
Tél : (242) 06.632.54.06 /05.531.77.27, E-mail : sec.pdcrh@outlook.com avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com.
A l'attention de Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA, Coordonnatrice du Projet.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **28 juillet 2023 à 13 h 00**, heure locale (TU+1) et porter la mention suivante : expressément la mention « AMI N° 023/2023/METP/CAB/PDCRH-CEP : **Recrutement d'un responsable administratif, financier et comptable** »

La Coordonnatrice du PDCRH,

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Incertitudes sur la participation de certains pays

Dans deux petites semaines, Kinshasa, capitale de la RDC, sera le point de mire de la Francophonie, avec l'accueil, du 28 juillet au 6 août 2023, des 9e Jeux des pays membres de cet espace linguistique. Plusieurs délégations ont annoncé qu'elles ne viendront pas. Malgré tout, à en croire les autorités du pays hôte, cette édition sera inscrite dans le livre d'or des Jeux de la Francophonie, puisqu'elles espèrent en faire un événement d'ampleur exceptionnelle.

Les organisateurs des Jeux de Kinshasa sont embarrassés. Alors qu'ils rêvaient d'une édition de tous les records depuis la création de l'événement, en 1989, certains Etats et non des moindres ont décidé de ne pas y prendre part ou de réduire carrément leur participation. Par exemple, Québec, une région francophone du Canada, ne viendra pas. Deuxième région francophone de ce pays, le Nouveau-Brunswick n'enverra qu'une délégation symbolique. La Fédération de Wallonie (Belgique), de son côté, ne participera qu'aux épreuves culturelles. Côté français, la Fédération d'athlétisme et son homologue du cyclisme seront aux abonnés absents. Pourquoi tous ces



Le léopard Masano, la mascotte des 9es Jeux de la Francophonie de Kinshasa

désistements? «Pour des raisons de sécurité, de santé et d'infrastructures ne garantissant pas aux athlètes les conditions suffisantes à la pratique de leurs sports», se justifient les uns et les autres. Ces pays ou Gouvernements émettent des doutes sur différents points qui peuvent assurer le bon déroulement de l'événement.

Kinshasa se dit «étonné qu'ils renoncent», mais «prend acte», a regretté le directeur du Comité national des Jeux, sur les antennes d'une chaîne privée locale. Toutefois, les discussions se poursuivent avec Etats et Gouvernements des pays concernés, d'après le Premier ministre du pays hôte des Jeux cité par l'AFP. Il a assuré que toutes les dispositions étaient prises pour assurer des «jeux de quali-

té», garantir des conditions optimales de sécurité, non sans déplorer les «messages négatifs» véhiculés sur le pays. Lors d'un récent point de presse, il a encore insisté: «Les Jeux auront bien lieu. A Kinshasa. Aux dates prévues. L'heure n'est plus aux spéculations. Nous savons qu'il y a plusieurs interrogations: Est-ce que la RDC sera prête? Est-ce que les infrastructures seront achevées? Est-ce que les pays membres participeront? A toutes ces questions, la réponse est oui.»

Pour cette 9^e édition, 41 délégations sont attendues à Kinshasa. Plus de 5000 personnes auraient été accréditées, dont 3000 sportifs et artistes, l'événement accueillant à la fois des épreuves sportives et culturelles.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Le football et l'athlétisme en vedette

Avec huit disciplines sportives, le programme sportif des Jeux de la Francophonie est suffisamment vaste pour satisfaire un large éventail de spectateurs. La plupart d'entre elles (athlétisme, athlétisme handisport, judo, tennis de table, lutte africaine et lutte libre) seront pratiquées autant par les hommes que par les dames de 18 à 35 ans, puisque seul le basket et le football bénéficieront d'un traitement particulier (disciplines réservées aux femmes pour la première et aux hommes pour la seconde). Plusieurs sites accueilleront les compétitions.

L'athlétisme avec ses épreuves traditionnelles (courses sur pistes et sur routes, saut, lancer, combinés) concentreront une partie de l'attention au terrain annexe du Stade des Martyrs de la Pentecôte. Bien évidemment, le football, réservé aux moins de 20 ans, sera également l'une des disciplines-phares. D'abord parce qu'il est le sport le plus populaire du monde, et accessoirement d'Afrique. Ensuite, en raison de la participation massive des sélections du continent africain.

FOOTBALL/COUPE DU CONGO

Accrochages en série !

Le week-end dernier, la magie de la Coupe a opéré avec des nombreuses équipes de Ligue 1 qui ont été contraintes à aller jusqu'à la séance des tirs au but pour s'offrir, in-extremis, le ticket des quarts de finale.

Après le championnat national d'élite Ligue 1, c'est maintenant la Coupe nationale. L'unique compétition sportive ouverte à tous les clubs congolais. Cela représente beaucoup de matches. Après les seizièmes de finale qui ont coïncidé avec l'entrée en lice des clubs de Ligue 1, disputés il y a deux semaines, les huitièmes de finale ont pris le relais le week-end dernier.

Il y a eu des accrochages en série. Deux clubs de l'élite sont interdits des quarts de finale: CARA de Brazzaville et Etoile du Congo dont la saison est précocement terminée. Les "Rouge et noir" ont été éliminés par Saint-Michel de Quenzé aux tirs au but. Les Stelliens, également, par FC Kondzo (0-0 puis 3 tirs au but à 4). Ces deux éliminati-



Le trophée remis en jeu par Diablies-Noirs.

ons font grand bruit, même si, le concernant, le CARA est en perte de vitesse depuis quelques saisons déjà.

Les huitièmes de finale n'ont pas été de tout repos non plus pour Diablies-Noirs, AS Cheminots et JST. Tous sont passés heureusement par les tirs au but aux dépens respectivement de JSB, T.P Mokanda et Flamengo. Finalement, seuls l'AC Léopards de Dolisie et l'Inter Club de Brazzaville ont fait mordre la poussière à leurs adversaires respectifs, US Vindoulou et AS JUK, dans le temps réglementaire.

G.-S.M.

Résultats: T.P Mokanda-AS Cheminots (1-1, puis 5 tab à 6), US Vindoulou-AC Léopards (0-1), Etoile du Congo-FC Kondzo (0-0, puis 3 tab à 4), CARA-SMO (0-0), JST-Flamengo (1-1, puis 3 tab à 2), Inter Club-AS JUK (3-0), Diablies-Noirs-JSB (1-1, puis 4 tab à 2), Avenir d'Ewo-Otohô (0-1).

CÉLÉBRATION

Madame Marie-Julienne EBOUKA-BABACKAS,

ses enfants,
ses petits-enfants,
et son arrière-petite-fille.

Ont l'immense joie de souhaiter à son époux, leur père, leur grand-père et son arrière-grand-père: Monsieur

Édouard EBOUKA-BABACKAS,

un joyeux anniversaire

à l'occasion de ses 90 ans d'âge,
ce vendredi 14 juillet 2023 !

Que de belles années lui soient encore accordées pour le plus grand bonheur de la famille unie dont il est le patriarche éclairé.

